

ITALGRANITI GROUP

ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE

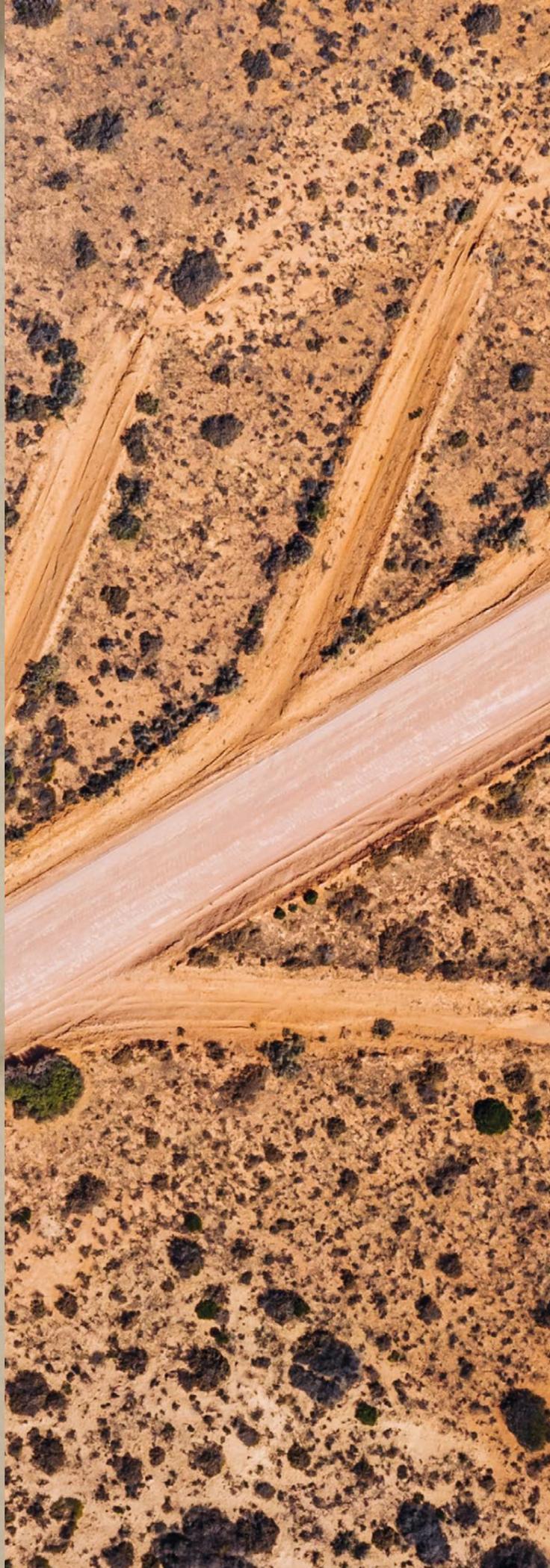
Rapport de
développement durable
2024





ITALGRANITI GROUP

ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE



Lettre aux parties prenantes

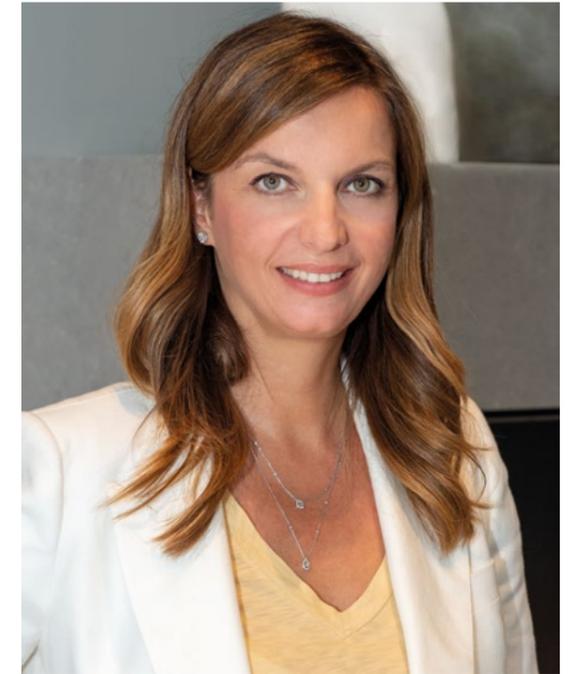
Chères parties prenantes,

nous sommes heureux de partager avec vous un objectif important que nous avons atteint. La nouvelle usine de San Martino in Ro, spécialisée dans la production de grandes dalles, tourne à plein régime depuis janvier 2025 et représente une étape significative dans la croissance d'ITALGRANITI GROUP. Caractérisée par un haut niveau d'innovation technologique, la nouvelle usine est plus efficace au niveau énergétique, gère de façon plus durable les ressources et met en œuvre une réduction significative des émissions et du gaspillage, tout en devenant un important levier de développement pour la région, avec une prévision de hausse de l'emploi de 25 %.

Cet ultérieur investissement renforce notre compétitivité industrielle et représente pleinement notre vision d'un modèle de production régénératif et circulaire, fondé sur le bien-être des personnes et sur le développement de leurs compétences. Dans le cadre de notre parcours de responsabilité sociale et environnementale, nous sommes fiers d'avoir gardé et consolidé d'importantes reconnaissances, telles que la certification UNI/PdR 125:2022 sur l'égalité entre les sexes, et d'avoir adhéré à la plateforme collaborative Open-es, afin d'accroître notre engagement vers une chaîne de valeur plus durable, transparente et alignée avec les meilleures pratiques ESG. Pour couronner ce parcours vertueux, ITALGRANITI GROUP a reçu le prestigieux Responsibility Award, qui atteste ultérieurement de l'impact positif de l'engagement concret et continu qui est le nôtre.

Ces résultats renforcent notre volonté d'ancrer de plus en plus profondément en nous la dimension économique, sociale et environnementale du développement durable. La nouvelle édition de notre Rapport de développement durable illustre de manière transparente les progrès effectués avec détermination, les investissements continus et une vision stratégique à long terme.

Nous vous remercions pour votre soutien permanent et vous souhaitons une bonne lecture !



Elisa Giacobazzi
CEO of Italgraniti Group S.p.A.



1. Italgraniti Group

03 **Lettre aux parties prenantes**

08 **We are a B Corp**

10 **Italgraniti Group**

16 Usine de production 5.0

20 **Marque**

22 Direction artistique

24 **Siège social et showroom**

28 **Produits**

30 Matières premières naturelles



2. Rapport de développement durable 2024

34 **Points forts**

36 **Objectifs de développement durable**

38 **Double matérialité**

44 **Parties prenantes**

48 **Durabilité des produits**

52 **Emballages**

54 Build to Zero

58 **Certifications des produits**

60 **Gouvernance**

64 Politiques d'entreprise

74 Responsibility Award

78 **Certifications d'entreprise**

80 **Environnement**

82 Cogénération et brûleur de post-combustion

84 Vers la neutralité carbone

88 Consommations et émissions

92 **Personnes**

94 Santé, sécurité, formation

96 Responsable de la diversité et du bien-être

98 **Chaîne d'approvisionnement**

99 Open-es

100 Gestion de la chaîne d'approvisionnement

102 **Objectifs et note méthodologique**



1. Italgraniti Group

We are a B Corp



DÉVELOPPEMENT DURABLE, RESPONSABILITÉ ET INTERCONNEXION

ITALGRANITI GROUP fait partie des entreprises qui ont adopté une approche orientée vers le bien-être commun, comme le montre sa certification B Corp. Cela signifie que, pour l'entreprise, les profits ne sont pas l'unique objectif et qu'elle s'engage également à laisser une empreinte positive sur l'écosystème et la société dans son ensemble. La préservation des ressources naturelles et la gestion responsable des questions environnementales figurent parmi ses principales priorités.

Pour atténuer le changement climatique, le Groupe s'engage à développer des produits et processus ayant le moins d'impact possible sur l'environnement. Ceci inclut l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, l'utilisation de matériaux recyclables et la mise en œuvre de technologies et procédés qui réduisent les émissions de carbone et autres impacts négatifs sur l'environnement. En allant au-delà du simple objectif de maximiser les profits pour contribuer au bien-être de l'environnement et de la communauté, cette approche montre un engagement concret envers la durabilité environnementale et sociale.

The background of the right page is a vertical split image. The left half shows a dense, lush green forest of tall evergreen trees. The right half shows a close-up of dark blue water with gentle ripples and reflections of light.

Certified

Corporation[®]



Italgraniti Group

INNOVATION, ENVIRONNEMENT, TERRITOIRE : LES PILIERS DE LA CROISSANCE D'ITALGRANITI GROUP

Fondé en 1994, Italgraniti Group figure parmi les plus grandes entreprises italiennes de production de surfaces en grès pour l'architecture et le design d'intérieur associant innovation, esthétique et durabilité. Le Groupe compte aujourd'hui 3 marques et environ 250 salariés, produit et commercialise 6 millions de m² par an et en exporte environ 80 %. Ces cinq dernières années, environ 100 millions d'euros ont été investis, dont 60 dans une nouvelle usine spécialisée dans la production de grandes dalles, et environ 40 dans la mise à jour de la première usine. Les investissements et l'attention portée à l'environnement ont permis de concrétiser une stratégie centrée sur la durabilité et de réaffirmer les valeurs, les principes et les engagements que le Groupe défend depuis trois générations.

ITALGRANITI GROUP se trouve au cœur de la plus importante région de la céramique italienne, connue dans le monde entier pour sa capacité d'innover et pour la qualité et le design de ses produits - un territoire qui revendique des excellences historiques, artistiques et culturelles qui méritent d'être défendues et mises en valeur. C'est ici que se trouvent les salariés et la direction du Groupe, qui comprend sa responsabilité de réduire son impact environnemental même au-delà des limites de la loi, déjà strictes. Dans ce contexte, ITALGRANITI GROUP s'est affirmée, parmi les

grandes entreprises de céramique italiennes, pour sa solidité, sa fiabilité, son penchant pour l'innovation et son respect de l'environnement. L'expansion du Groupe ces dernières années a été soutenue par d'importants investissements pour se doter des technologies de production les plus innovantes. L'entreprise collabore de manière stable avec des universités, des organismes de formation, des associations et des institutions pour accroître la valeur sociale et culturelle du territoire et pour le protéger au niveau environnemental et paysager.

« Un modèle d'usine 5.0 conçu selon les normes de durabilité les plus élevées et bâti autour de l'objectif d'offrir au marché des matériaux innovants et ultra-performants. »



« Nous avons choisi les technologies les plus avancées car innovation et durabilité sont le moteur de notre croissance. Ceci nous permet de réduire le gaspillage, d'optimiser les processus et de garantir une qualité de plus en plus élevée. »



LE CŒUR HISTORIQUE DE LA PRODUCTION D'ITALGRANITI GROUP

Actif depuis 1994, le site de production de San Martino in Rio (RE) abrite une usine moderne et technologiquement avancée de 150 000 m². Sa partie historique comprend quatre lignes de production totalement indépendantes, dédiées à la production de plus de 6 millions de m²/an de grès cérame traditionnel de haute qualité. Entre 2023 et 2025, l'usine a fait l'objet d'un important agrandissement avec la réalisation d'une nouvelle usine, conçue exprès pour la production de grandes dalles.

Ces cinq dernières années, la partie préexistante de l'usine a bénéficié de considérables investissements en technologie 4.0, qui ont :

- réduit le gaspillage de matières premières
- réduit la consommation d'énergie
- augmenté le rendement (moins de déchets et de copeaux pour la même quantité de matières premières utilisées)
- augmenté la durabilité des processus, avec un impact positif également sur la performance des produits.

La rénovation a également concerné le département de compactage, qui peut désormais compter sur des équipements à la pointe de la

technologie en termes de qualité, de performance et de polyvalence. Des équipements tels que le Continua+ 2180 et le PH8200 permettent de :

- gérer de manière efficace même des lots restreints et donc de travailler sur commande
- réduire les temps de réglage
- réduire les déchets et maximiser la récupération des déchets de processus
- intégrer les coupes de cru et de cuit
- augmenter la qualité du produit fini
- garantir des processus reproductibles et la combinaison de différents formats pour un même projet architectural.

Ces systèmes s'intègrent aux technologies 4.0 qui gèrent l'usine de production et fournissent les informations nécessaires pour analyser l'évolution de la production et contrôler sa qualité et son niveau de durabilité économique et environnementale.

Dimensions
totales du site
industriel
150 000 m²

Plus de
100 millions
d'euros
investis en 5 ans

Plus de
6 millions
de m² produits
par an

La nouvelle usine 5.0

UNE NOUVELLE USINE SPÉCIALISÉE DANS LES GRANDES DALLES

Début 2025, la nouvelle usine spécialisée dans la production de grandes dalles en grès cérame est devenue opérationnelle. Cet important bien industriel, fruit d'un investissement de plus de 60 millions d'euros, mènera à une hausse de l'emploi de 25 %.

Le nouveau site de production, qui s'étend sur 30 000 m², se dresse à côté de l'usine historique et a été conçu selon les normes de durabilité les plus élevées du secteur ; équipé de systèmes technologiquement avancés, il est indépendant sur le plan électrique. Le nouveau four prêt pour l'hydrogène est un élément clé de l'usine : avec ses 230 mètres de long, il permet des courbes de température plus douces et des cycles de cuisson et de refroidissement plus équilibrés, pour un produit qui offre une résistance et une facilité

d'usinage optimisées. Le processus de production permet également de récupérer toutes les eaux de traitement et les déchets crus et cuits, ce qui contribue à réduire les besoins en matières premières. La nouvelle usine est éclairée par un système dynamique de LED à haut rendement et dotée d'un nouveau brûleur de post-combustion thermique régénératif avec un système de réduction des poussières, des polluants et des composés organiques volatils (COV).

Surface totale de la nouvelle usine
30 000 m²

Investissements de
60 millions d'euros

Augmentation de l'emploi de
25 %



« Nos investissements constants dans la technologie sont un effort vers une évolution de plus en plus durable. En tant que Benefit Corporation, nous souhaitons avoir un impact positif sur le territoire dans lequel nous sommes nés et où nous opérons. »

« Être indépendants sur le plan énergétique est un objectif concret. Cela réduit notre impact sur la planète et renforce le modèle de production vertueux auquel nous croyons. »



COGÉNÉRATION ET SOURCES RENOUVELABLES POUR L'INDÉPENDANCE ÉLECTRIQUE

La nouvelle usine de production, qui tourne à plein régime depuis début 2025, concrétise la politique environnementale du Groupe, très attentif à la consommation des ressources, qu'il s'agisse de matières premières, de matériaux de consommation ou de sources d'énergie.

Dans cette optique, l'usine sera entièrement autosuffisante en électricité grâce à une installation photovoltaïque actuellement en phase d'achèvement. Une fois pleinement opérationnelle, elle produira 3,4 millions de kWh par an, évitant ainsi l'émission de 1 800 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent de l'absorption d'un bois de 82 000 arbres. En plus de l'installation photovoltaïque, un cogénérateur de 5 MW produit de l'électricité et de l'énergie thermique à partir de gaz naturel, en tant

que seule source d'énergie optimisée, contribuant ainsi à ce que l'électricité ne soit pas prélevée sur le réseau. De la structure aux installations, en passant par l'emballage et l'éclairage très efficace, chaque élément de la nouvelle usine a été conçu dans le but de favoriser un cycle de production hautement vertueux, caractérisé par une utilisation réduite des matières premières et la récupération efficace de toutes les ressources disponibles : eau, énergie thermique, déchets crus et cuits.

Objectifs énergétiques et performances environnementales en régime nominal :

Installation
photovoltaïque
**3,4 millions
de kWh/an**

Réduction CO₂
**1 800
t/an**

Absorption
égale à
**82 000
arbres**

Marque

ITALGRANITI GROUP

ITALGRANITI GROUP produit et distribue dans le monde entier une large gamme de surfaces céramiques qui représentent parfaitement la culture esthétique et l'excellence stylistique du Made in Italy demandées par les meilleurs architectes et designers d'intérieur. Grâce à ses 3 marques, le Groupe compose une offre complète d'effets, formats, épaisseurs, finitions et accessoires.

ITALGRANITI

Partout dans le monde, Italgraniti est synonyme de grès cérame aux performances élevées. La transformation de matières premières de qualité exceptionnelle donne naissance à des projets céramiques capables d'interpréter les nombreuses exigences immobilières, architecturales et symboliques d'un monde en perpétuelle évolution. Les collections signées Italgraniti proposent tous les effets esthétiques, formats, épaisseurs et finitions et sont à même de créer des solutions qui associent d'excellentes qualités techniques et des contenus esthétiques haut de gamme.

IMPRONTA

Depuis 1974, la marque Impronta est une référence pour ceux qui cherchent des surfaces en grès cérame afin de créer des espaces résidentiels et commerciaux aux qualités techniques et esthétiques exceptionnelles. Le succès de la marque repose sur une profonde culture de la matière, enracinée dans l'histoire de la région de la céramique en Émilie-Romagne. Outre cette solide tradition, Impronta se distingue par sa capacité à répondre aux demandes des professionnels de l'architecture et de l'habitat les plus exigeants, voire à les anticiper.

ITALSTONE

Italstone est la marque du Groupe spécialisée dans les grandes dalles conçues pour offrir des surfaces de haute performance adaptées à toutes les applications, des plans de travail aux revêtements verticaux et horizontaux. La marque fournit aux concepteurs, aux designers et aux transformateurs des matériaux d'une grande qualité technique et esthétique pour une liberté d'expression absolue : des surfaces conçues pour créer des environnements où les plans de travail et les compléments d'ameublement dialoguent, en parfaite harmonie, avec les sols et les revêtements.



archiproducts®
AWARDS
WINNER

I TRAVERTINI DECORO RADIO 3D
Andrea Parisio, Giuseppe Pezzano

DIREZIONE ARTISTICA : ANDREA PARISIO & GIUSEPPE PEZZANO

La direction artistique des architectes Andrea Parisio et Giuseppe Pezzano fait partie intégrante du parcours stylistique d'ITALGRANITI GROUP et contribue, dans sa continuité et sa vision, à la mise en valeur de l'identité de l'entreprise.

La synergie avec des architectes et des designers de renommée internationale enrichit l'expressivité des produits et confirme l'engagement du Groupe à proposer des solutions qui intègrent qualité, responsabilité environnementale et vision conceptuelle. Un exemple concret de cette

approche est la surface décorative Radio 3D, qui a reçu l'Archiproducts Design Award, prix décerné par un jury international qui valorise le mélange de créativité, fonctionnalité et durabilité dans le design contemporain.

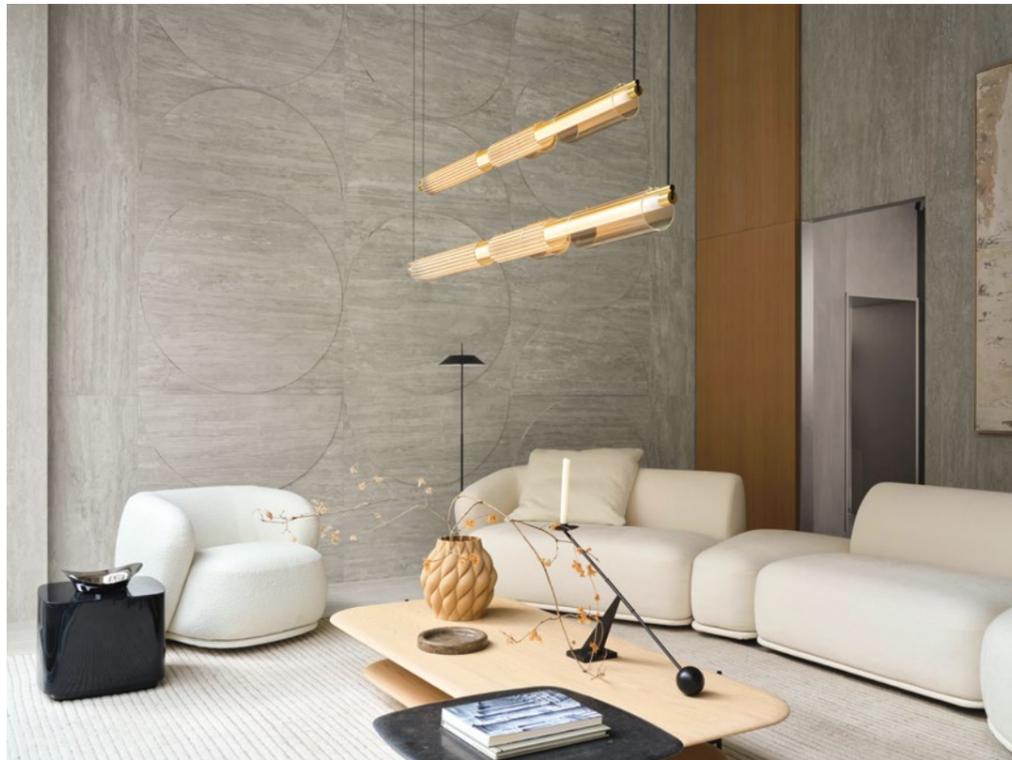


Siège social et showroom

SIÈGE SOCIAL & FLAGSHIP STORE - MILAN

Conçu par les directeurs artistiques Andrea Parisio et Giuseppe Pezzano, le flagship store milanais du Groupe couvre une surface de 600 mètres carrés et représente une référence pour la présentation de l'ensemble de la gamme produite et pour l'exploration du potentiel d'application du grès cérame. Imaginé comme un grand penthouse, l'espace offre aux architectes et aux designers une utilisation à la fois concrète et raffinée des matériaux céramiques ; il comprend également une zone d'exposition dédiée à LOOM, la marque

d'ameublement et de compléments revêtus de grès cérame. À l'occasion de la Milano Design Week 2025, le showroom a inauguré le nouveau concept d'exposition *Italggraniti Library*, un « temple de la matière » qui s'inspire des grandes bibliothèques du passé, symboles de connaissance et de culture. Avec cette installation, l'espace d'exposition rénove son identité, rendant tangibles la recherche et l'excellence qui guident depuis toujours ITALGRANITI GROUP.





DOMUS ITALGRANITI GROUP - MODÈNE

Le showroom de Modène, situé à proximité du siège social de Formigine (Mo), a été conçu par les architectes et directeurs artistiques Andrea Parisio et Giuseppe Pezzano comme une actualisation de la typique domus romaine. Pièce après pièce, la salle d'exposition permet de vivre une expérience suggestive sous le signe du design d'intérieur le plus authentiquement contemporain. Du vestibule à la chambre à coucher, les collections du Groupe contribuent de manière décisive à créer des

environnements domestiques d'une élégance raffinée et rigoureuse, en parfaite harmonie avec la monumentalité du projet architectural. Les espaces du Groupe représentent le point de rencontre et d'échange entre l'entreprise et ses parties prenantes, des lieux multifonctionnels permettant de vivre la multiplicité des matériaux, des couleurs et des technologies dédiés à l'architecture et à l'aménagement paysager.



Produits

ITALGRANITI GROUP est reconnu au niveau international pour les performances très élevées de son grès cérame, synthèse d'innovation, de design et de qualité de production. Un résultat qui puise ses origines dans le modèle Made in Italy, qui est depuis toujours au cœur de l'identité industrielle de l'entreprise.

Toutes les surfaces céramiques sont dessinées, développées et fabriquées en Italie, dans la région de la céramique, où le Groupe a consolidé un système de production avancé qui mêle compétences techniques, culture du projet et responsabilité sociale.



MADE IN ITALY

TECHNOLOGIE ET INNOVATION AU SERVICE DE LA DURABILITÉ

L'innovation représente depuis toujours un des piliers stratégiques d'ITALGRANITI GROUP. À travers de constants investissements dans la recherche et le développement, le Groupe renforce son rôle de leader dans le secteur de la céramique, en se distinguant par la technologie élevée de ses surfaces.

Des technologies exclusives telles que RealUp®, StrideUp®, RealUp Touch® témoignent de la suprématie atteinte en termes d'avancement de la production et de qualité esthétique et fonctionnelle, confirmant la vocation de l'entreprise à mener le secteur vers des solutions de plus en plus

naturelles, performantes et durables. Cette vision se traduit en un engagement concret pour une industrie de la céramique capable de créer une valeur durable, combinant design, performances techniques et responsabilité environnementale.

 **sana**®

TECHNOLOGIE ANTIBACTÉRIENNE

La dernière technologie mise au point par ITALGRANITI GROUP s'appelle Sana® ; elle exploite les propriétés antibactériennes des ions d'argent pour éliminer jusqu'à 99,9 % des bactéries présentes sur la surface céramique et en prévenir la formation. Cette technologie représente une autre étape dans l'évolution des produits du Groupe, car elle contribue à élever la qualité des habitations et la valeur des édifices contemporains.

15

formats

160x320	30x120
120x280	40x80
120x120	60x60
80x160	30x60
80x80	15x60
60x120	9x50
26,5x160	10x30
20x120	

4

épaisseurs

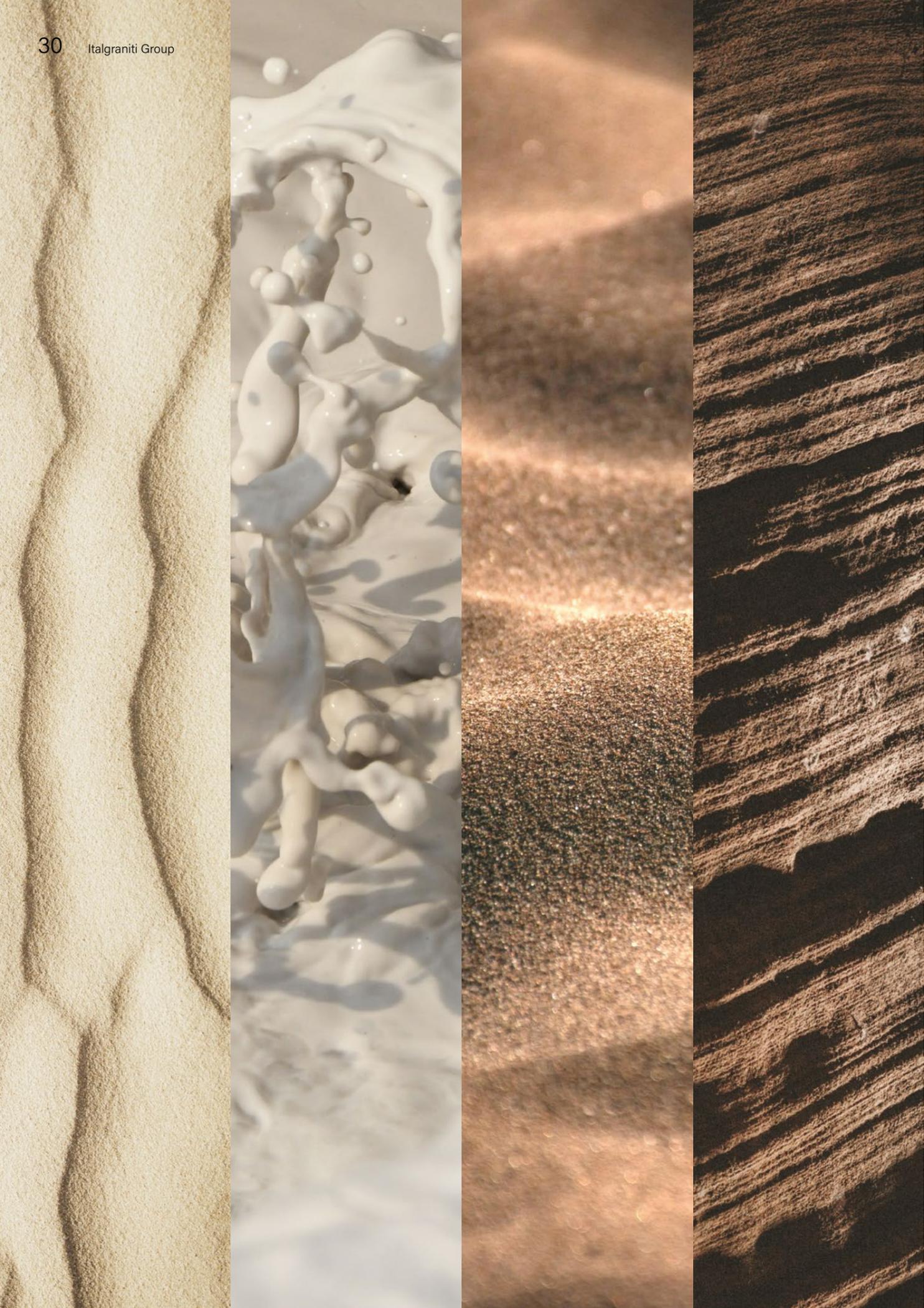
6 mm
9 mm
12 mm
20 mm

4

technologies innovantes

StrideUp® / StrideUp 20®
RealUp® / RealUp Touch®
Sana®





UN MATÉRIAU FAIT UNIQUEMENT DE MATIÈRES PREMIÈRES NATURELLES

Argiles, feldspaths, sables et quartz : tels sont les principaux composants du grès cérame d'ITALGRANITI GROUP. Il s'agit de matières premières totalement naturelles, largement disponibles sur la surface du globe et ne sont pas sources de tensions géopolitiques ou d'exploitation sociale. Elles proviennent de carrières appartenant au réseau de fournisseurs certifiés du Groupe, disposant des autorisations légales nécessaires et pour lesquelles la requalification environnementale est obligatoire au terme des activités d'extraction.

Le grès cérame est composé uniquement de matières premières naturelles cuites au-delà de 1 200 °C pour leur conférer la résistance nécessaire. Il n'a besoin d'aucun traitement après la pose (vernis ou résines de protection), ne libère aucun composé organique volatil (COV) dans l'atmosphère et ne contient pas de matériaux toxiques. Les surfaces

céramiques du Groupe sont des matériaux sûrs, anallergiques et très hygiéniques, car leur porosité est pratiquement nulle, ce qui signifie qu'elles ne permettent pas à la saleté de pénétrer sous la surface et représentent un terrain inhospitalier pour les bactéries, moisissures, champignons et mauvaises odeurs.

CERAMICS OF ITALY

ITALGRANITI GROUP adhère à Ceramics of Italy, le label officiel qui représente et encourage depuis plus de 50 ans les entreprises de l'industrie italienne dans le monde. L'appartenance à ce système de valeurs partagées témoigne de l'engagement du Groupe pour une production fondée sur la qualité, l'innovation et la responsabilité sociale et environnementale.

Ceramics of Italy soutient activement un modèle industriel qui valorise la filière Made in Italy, la traçabilité des matières premières, la sécurité des matériaux utilisés et la durabilité des processus de production. Dans ce cadre, ITALGRANITI GROUP

garantit l'utilisation de matières premières sélectionnées, sûres et provenant de sources contrôlées, dans le plein respect des normes environnementales et des législations les plus strictes.



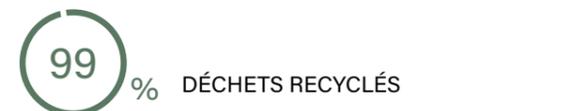
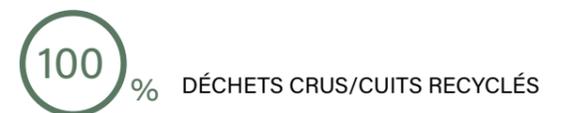


2. Rapport de développement durable 2024

Points forts

ITALGRANITI GROUP poursuit son engagement vers un développement durable, avec des actions concrètes sur les plans environnemental, économique et social. Les données indiquées reflètent les performances pour 2024 à travers des indicateurs clés qui mesurent les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés.

INDICES ENVIRONNEMENTAUX



LES DONNÉES SONT SPÉCIFIQUES ET RAPPORTÉES AUX VOLUMES DE PRODUCTION

INDICES ÉCONOMIQUES



INDICES SOCIAUX



Objectifs de développement durable (ODD)

ITALGRANITI GROUP

À l'échelle internationale, l'Agenda 2030 et les 17 ODD constituent une référence pour la durabilité des entreprises auxquelles ils offrent des opportunités et des défis globaux et locaux, afin de trouver des solutions technologiques, de gestion et de responsabilité sociale d'entreprise.

ITALGRANITI GROUP envisage de contribuer directement et indirectement à atteindre ces objectifs. Eu égard à ces ODD, le Groupe s'engage vis-à-vis de ses partenaires afin de contrôler les activités entreprises et présenter périodiquement

leur impact quantitatif et qualitatif dans le Rapport de développement durable.

La section 12 (« Objectifs et programmes 2024 ») présente quant à elle les projets d'entreprise futurs.

Les 17 Objectifs de développement durable ont été adoptés par les Nations unies en 2015 dans le but d'aider les pays et organisations du monde entier à entreprendre les actions nécessaires pour réduire la pauvreté, protéger l'environnement et garantir la prospérité économique et le développement social.

Les 17 objectifs et les 169 cibles spécifiques sont extrêmement liés - une action dans un domaine peut influencer les résultats d'autres arguments - et constituent le fondement de l'Agenda 2030 pour le développement

durable qui vise à équilibrer la viabilité sociale, économique et environnementale. L'appel des Nations unies qui reconnaît comme une urgence la créativité, le savoir-faire, la technologie et les ressources financières est donc universel.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS



Double matérialité

INTRODUCTION À L'ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

L'analyse de double matérialité est un élément central dans la définition du contenu de ce Rapport de développement durable. Cette approche intègre deux perspectives :

- **Matérialité d'impact (inside-out)** : elle évalue la façon dont les activités de l'entreprise influencent l'environnement, la société et les droits humains.
- **Matérialité financière (outside-in)** : elle considère la façon dont les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance influencent la position financière, les résultats et les perspectives de l'entreprise.

Cette analyse permet d'identifier les thèmes les plus importants à inclure dans le compte rendu et d'orienter la stratégie ESG de l'organisation.

PHASES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

1. CONTEXTE ET DOMAINE DE L'ANALYSE

Un processus détaillé d'analyse du contexte a été mis en place ; il comprend :

- les activités de production et de logistique ;
- la chaîne d'approvisionnement ;
- les exigences du marché de référence ;
- la consultation des critères de durabilité du secteur, des normes internationales, de la législation en vigueur et des risques ESG émergents ;
- la consultation de la ligne directrice opérationnelle de CONFINDUSTRIA CERAMICA « La double matérialité dans le contexte de la Corporate Sustainability Report Directive (CSRD) dans le secteur de la céramique ».

2. IDENTIFICATION DES QUESTIONS POTENTIELLES

L'analyse a permis de dresser la liste des **impacts, risques et opportunités (IRO)** potentiellement matériels. Pour chaque IRO, la liste indique :

- la référence aux questions de durabilité ;
- la description de l'IRO ;
- la position dans la chaîne de valeur où l'IRO se produit (au cours des activités de l'entreprise, en amont et/ou en aval des opérations elles-mêmes) ;
- la plage temporelle dans laquelle l'IRO peut ou pourra avoir lieu (court, moyen et long terme) ;
- le classement de l'IRO comme impact, risque, opportunité.

3. ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ : CRITÈRES APPLIQUÉS

Pour chaque IRO identifié, des critères de qualité et de quantité ont été appliqués, différenciés pour chaque dimension de la matérialité :

Pour la matérialité d'impact, l'évaluation est obtenue par le produit :

GRAVITÉ PAR PROBABILITÉ

Par « gravité » on entend la combinaison des paramètres suivants :

- échelle – dommage ou bénéfique de l'impact ;
- portée – diffusion de l'impact ;
- irréremédiabilité – possibilité de remédier à l'impact.

Pour la matérialité financière, l'évaluation est obtenue par le produit :

IMPACT FINANCIER PAR PROBABILITÉ

L'impact financier d'un risque/opportunité évalue l'entité de l'effet négatif/positif.

4. VALIDATION ET APPROBATION

Les résultats de l'évaluation sont discutés au sein d'un comité de durabilité, qui identifie les priorités d'action. La carte des IRO et les priorités identifiées

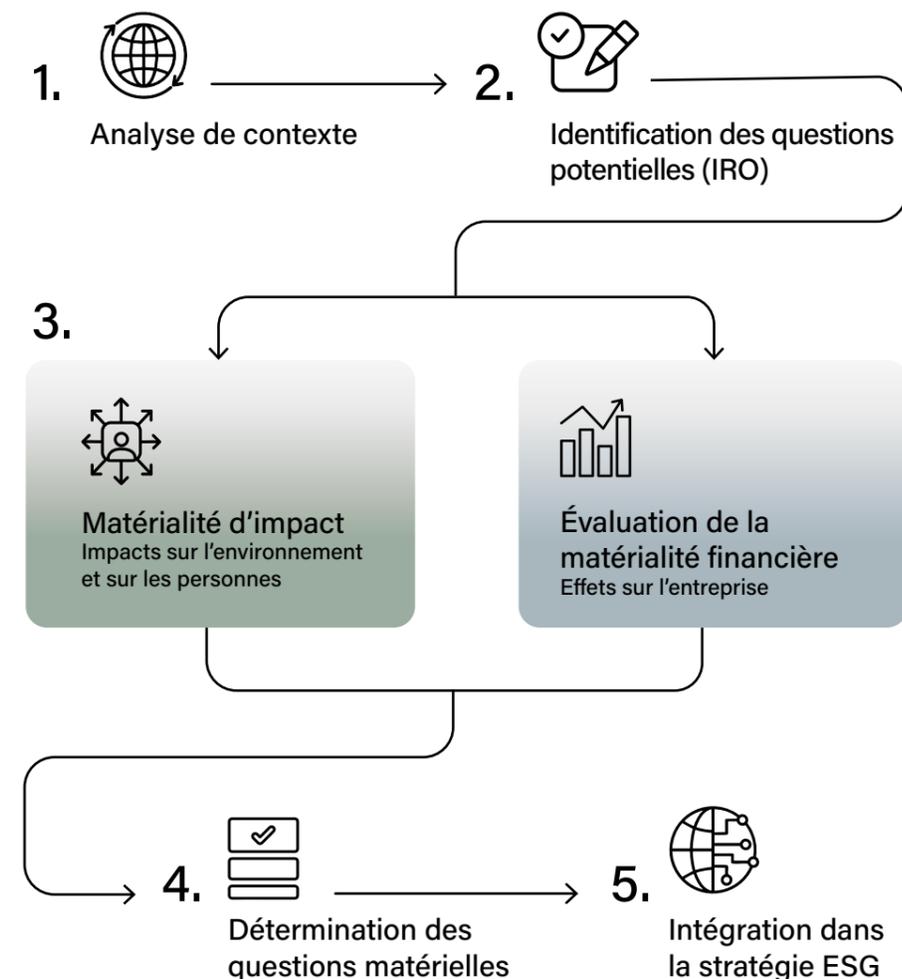
sont validées par la direction générale et approuvées par le conseil d'administration afin de garantir un alignement total à la stratégie de l'entreprise.

5. RÉSULTATS ET INTÉGRATION DANS LA STRATÉGIE ESG

Les IRO classés comme « matières à importance moyenne/élevée » font l'objet d'un compte rendu complet. Ils représentent les priorités stratégiques sur lesquelles se concentrent :

- les objectifs de durabilité
- les indicateurs clés de performances (KPI)
- les politiques de gestion et d'atténuation
- les informations présentes dans le présent rapport.

Le processus d'évaluation de la double matérialité est réexaminé chaque année, ou en cas d'événements significatifs (par ex. : changements législatifs, évolutions stratégiques, crise ESG). Ceci garantit une adhésion dynamique et cohérente aux attentes des parties prenantes et à la réalité opérationnelle d'ITALGRANITI GROUP.



QUESTIONS MATÉRIELLES POUR ITALGRANITI GROUP

La synthèse des résultats de l'analyse de matérialité, réalisée selon les critères décrits au paragraphe précédent, est présentée dans le tableau suivant. L'élaboration complète a été effectuée sur des documents internes de l'entreprise. Seules les questions présentant au moins un élément un peu important ont été indiquées. Les IRO correspondent aux thématiques ESG.

QUESTION	DESCRIPTION IRO
CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Développement de solutions technologiques et de produits innovants liés aux matériaux céramiques, briques et réfractaires, qui peuvent prévenir ou atténuer les impacts négatifs du changement climatique sur les édifices et la construction en général.
	La transition des activités de production vers une plus grande compatibilité environnementale implique des investissements initiaux considérables, tels que le remplacement des usines de production par des alternatives à faible impact et des dépenses d'exploitation plus élevées liées au remplacement des vecteurs énergétiques.
	Contribution au changement climatique par la génération d'émissions de CO2e directes et indirectes énergétiques, liées aux activités de production menées sur les sites et bureaux appartenant au Groupe (par exemple, associées à la consommation de gaz naturel ou d'électricité provenant de sources non renouvelables).
	Génération d'émissions indirectes produites dans la chaîne de valeur en amont et en aval, associées au cycle de vie des produits fabriqués, et notamment aux activités des fournisseurs, des opérateurs logistiques, des distributeurs et des clients.
	Consommation d'énergie provenant de sources non renouvelables, avec les impacts négatifs que cela implique pour l'environnement et la réduction des stocks d'énergie fossile.
	La mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et la production interne d'énergie renouvelable (par ex. à partir de centrales photovoltaïques) pourraient réduire les coûts d'approvisionnement de l'entreprise et représenter ainsi une opportunité, surtout si elles s'accompagnent d'une électrification progressive des processus de production.
POLLUTION	L'instabilité des marchés énergétiques due à des facteurs de marché et à des scénarios géopolitiques changeants génère des risques importants pour l'approvisionnement en énergie. Par exemple, une volatilité accrue des prix pourrait se traduire par une augmentation des coûts de l'énergie pour l'entreprise, ce qui entraînerait une diminution des marges.
	Production de polluants atmosphériques tels que les poussières, les COV, les oxydes d'azote (NOx), les oxydes de soufre (SOx), le fluor et d'autres émissions importantes ayant un impact négatif sur l'environnement et les personnes.
	L'émission dans l'air de substances polluantes dépassant les limites entraîne des sanctions administratives qui ont un impact négatif sur la situation financière et la réputation de l'entreprise.
	Rejet de polluants dans l'eau avec contamination du sol et des eaux souterraines en raison d'une gestion non optimale des eaux de traitement et des rejets d'eau.
	L'émission dans l'eau de substances polluantes dépassant les limites prévues entraîne des sanctions légales qui ont un impact négatif sur la situation financière et la réputation de l'entreprise.
EAU	Une gestion incorrecte des substances dangereuses/préoccupantes ou le non-respect de la réglementation relative aux substances dangereuses/préoccupantes peut entraîner des accidents et des sanctions, qui porteraient également atteinte à la réputation de l'entreprise.
	Utilisation d'eau dans les processus de production avec des répercussions sur la disponibilité des ressources en eau au niveau local.
	Le manque d'eau pourrait représenter un risque pour l'entreprise. En particulier, l'impossibilité de s'approvisionner suffisamment en eau à partir de puits et/ou du réseau pourrait compromettre la capacité de production, voire entraîner des arrêts de production ainsi que des coûts d'investissement plus élevés en raison de la nécessité de réaliser des changements technologiques.
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Optimisation de la gestion des ressources en eau grâce à la réutilisation complète dans la production des eaux usées de traitement, même indirectement, avec des impacts positifs sur la disponibilité de l'eau au niveau local.
	Utilisation des déchets de processus et des matières premières secondaires, y compris les déchets crus/cuits provenant des processus de production internes et/ou les sous-produits ou déchets provenant de processus externes ou d'autres chaînes de production.
	Génération d'impacts environnementaux négatifs dus à l'utilisation de ressources naturelles en tant que matières premières pour la fabrication des produits (argiles, sables, feldspaths, bois, etc.).
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Les difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières (argiles, sables, feldspaths, etc.) à cause de facteurs liés au marché et/ou à des événements géopolitiques représentent un risque pour l'entreprise. Ceci comporte une potentielle augmentation des coûts d'approvisionnement et un risque pour la productivité, jusqu'à l'arrêt de production pour indisponibilité. En outre, pour réduire la dépendance de l'entreprise à un fournisseur spécifique de matières premières, il pourrait être nécessaire de prévoir des ressources supplémentaires pour chercher de nouveaux fournisseurs.

CHAÎNE DE VALEUR	PLAGE TEMPORELLE	TYPE IRO	MATÉRIALITE IMPACT	MATÉRIALITE FINANCIÈRE	QUESTION
Activités propres	Court terme	Opportunité	Élevé	Élevé	CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Activités propres	Long terme	Risque	Moyen	Moyen	
Activités propres	Moyen terme	Impact	Moyen	Moyen	
en amont / en aval	Moyen terme	Impact	Moyen	Moyen	
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	
Activités propres	Court terme	Opportunité	Élevé	Élevé	
Activités propres	Long terme	Risque	Moyen	Moyen	POLLUTION
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	Faible	Faible	EAU
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	Faible	Faible	
Activités propres	Court terme	Opportunité	Élevé	Élevé	ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Activités propres	Court terme	Opportunité	Élevé	Élevé	
Activités propres	Moyen terme	Impact	Faible	Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	Moyen	Moyen	

QUESTION	DESCRIPTION IRO
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Pratiques de réutilisation, de recyclage, de récupération et de refabrication des produits à la fin de leur cycle de vie afin de réduire les déchets et les impacts environnementaux.
	La mise en œuvre de modèles d'économie circulaire peut créer des opportunités, notamment réduire les coûts d'approvisionnement en matières premières vierges, respecter les réglementations et tirer des bénéfices en termes de réputation.
	Les impacts environnementaux liés à la production de déchets dangereux et non dangereux et à leur traitement et élimination.
	La gestion incorrecte des déchets (par exemple, leur classement erroné) comporte des sanctions pécuniaires et a une influence sur la réputation de l'entreprise.
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE	Si l'organisation n'était pas en mesure de conserver les cadres principaux et les travailleurs spécialisés, les problèmes liés au remplacement de ces aptitudes, compétences et savoir-faire pourraient être considérables. En outre, ceci pourrait comporter une perte de compétitivité sur le marché à court terme.
	Un changement fréquent du personnel peut entraîner des problèmes d'organisation du travail et de qualité des produits, ainsi qu'une perte de savoir-faire.
	Grâce aux investissements dans l'amélioration des conditions de travail et du bien-être de ses employés, et grâce à ses efforts dans le domaine de la durabilité, l'entreprise peut bénéficier d'une meilleure motivation et d'un sentiment d'appartenance parmi ses employés et, par conséquent, d'une productivité accrue des ressources humaines.
	Promotion du bien-être des employés par la mise en œuvre d'activités et d'avantages dédiés au bien-être, le développement d'un environnement de travail sain et stimulant et l'adoption d'horaires de travail flexibles et du télétravail.
	Accidents ou autres incidents sur le lieu de travail et pathologies dues à des processus de production insalubres ou risqués pour les travailleurs directs ou des collaborateurs externes.
	Amélioration des compétences des travailleurs à travers des activités de formation et de croissance professionnelle, des programmes généraux et techniques, notamment liés à des objectifs de croissance et d'évaluation personnalisée (par ex. plans de carrière).
TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR	Le maintien de conditions de travail inadéquates dans la chaîne de valeur (par ex. fournisseurs, transporteurs, etc.) pourrait avoir des répercussions sur la réputation, mais surtout compromettre la continuité de l'approvisionnement, en étendant le problème aux activités de l'entreprise en termes financiers et de production.
	La violation des droits humains dans la chaîne de valeur (par ex. fournisseurs, transporteurs, etc.) pourrait affecter la réputation de l'entreprise, étant donné le manque de visibilité et de contrôle sur la chaîne d'approvisionnement. Surtout, elle pourrait provoquer une interruption de la continuité des approvisionnements, étendant le problème aux activités de l'entreprise et entraînant des coûts supplémentaires pour le remplacement des fournisseurs.
COMMUNAUTÉS CONCERNÉES	De bonnes relations avec les autorités et les communautés locales, grâce à des collaborations avec des organismes scolaires, de la santé et du troisième secteur, peuvent être bénéfiques aux organisations en termes de réputation, d'attraction et de fidélisation des employés. Elles seraient également bénéfiques pour les communautés en termes d'opportunités d'emploi et de croissance économique territoriale.
	Contribution au développement des opportunités professionnelles et sociales sur le territoire, avec des impacts économiques directs/indirects sur les communautés locales, grâce à la création d'emplois et les contributions et donations aux associations locales.
CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX	Satisfaction totale des clients en termes de qualité du produit ou du service fourni, y compris en termes de respect des délais de livraison ou de fourniture.
	Impacts négatifs sur les clients et utilisateurs finaux à cause de communications fallacieuses et d'indications erronées concernant l'étiquetage ou la présentation du produit.
	Des épisodes de non-conformité du produit pourraient causer des contentieux avec les clients, avec des coûts de dédommagement et un préjudice à la réputation.
CONDUITE DES ENTREPRISES	Conscience et diffusion d'une culture de l'éthique, de l'équité et de l'inclusion, du respect des droits humains de la part de la direction et des employés.
	Les amendes et les sanctions fiscales causées par une conduite inappropriée peuvent avoir des répercussions négatives sur les résultats financiers et la réputation de l'entreprise, voire entraîner de graves conséquences juridiques.
	L'incapacité de l'entreprise à protéger les lanceurs d'alerte pourrait entraîner des coûts juridiques et de mise en conformité, ainsi qu'une atteinte à la réputation.
	Impacts sur l'économie, le marché et les personnes causés par les retards de paiement des fournisseurs qui sapent les relations, la confiance, la stabilité et la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement.
	Les épisodes de corruption mènent à des scandales de réputation et à la perte de parts de marché, ainsi qu'à des impacts négatifs dus aux amendes et aux sanctions imposées par les autorités.

CHAÎNE DE VALEUR	PLAGE TEMPORELLE	TYPE IRO	MATÉRIALITE IMPACT	MATÉRIALITE FINANCIÈRE	QUESTION
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Faible	● Faible	ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Faible	● Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	MAIN-D'ŒUVRE PROPRE
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	
Activités propres	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR
En amont	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	
En amont	Moyen terme	Risque	● Moyen	● Moyen	COMMUNAUTÉS CONCERNÉES
Activités propres / en aval	Long terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	
Activités propres	Court terme	Risque	● Moyen	● Moyen	
Activités propres	Court terme	Risque	● Moyen	● Moyen	CONDUITE DES ENTREPRISES
Activités propres	Court terme	Opportunité	● Élevé	● Élevé	
Activités propres	Court terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Court terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Court terme	Risque	● Faible	● Faible	
Activités propres	Court terme	Risque	● Faible	● Faible	

Parties prenantes

APPROCHE À LA GESTION DES PARTIES PRENANTES

Le dialogue avec les parties prenantes représente un pilier essentiel de la stratégie de durabilité d'ITALGRANITI GROUP. C'est pourquoi un processus structuré a été mis en œuvre pour identifier, cartographier et impliquer les principales parties prenantes afin de comprendre leurs attentes et d'intégrer les demandes émergentes dans les processus de prise de décision.

La nature industrielle des activités de l'entreprise – caractérisée par des impacts environnementaux, sociaux et territoriaux significatifs – exige une interaction transparente et continue avec tous les acteurs concernés ou influents.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Nous avons identifié les parties prenantes à travers un processus participatif qui a impliqué la direction de l'entreprise, le domaine de la durabilité, les fonctions opérationnelles et commerciales.

La cartographie prend en compte le niveau d'**influence sur l'activité de l'entreprise** et le degré d'**intérêt envers les impacts ESG**.

CATÉGORIE PARTIE PRENANTE	DESCRIPTION	INTÉRÊT PRINCIPAL	NIVEAU D'INFLUENCE
Salariés et collaborateurs	Ouvriers, employés, techniciens et management	Santé et sécurité, conditions de travail, croissance professionnelle	Élevé
Clients	Grossistes, revendeurs, architectes, entreprises	Qualité du produit, certifications environnementales, innovation durable	Moyen
Fournisseurs	Matières premières, transport, entretien	Éthique contractuelle, paiements, critères ESG	Moyen
Communautés locales	Citoyens, organismes locaux, associations	Impacts environnementaux, emploi, relations avec le territoire	Moyen-Faible
Organismes législatifs et pouvoirs publics	ARPA (agence environnementale italienne), organismes locaux, autorités environnementales	Conformité, transparence, autorisations	Élevé
Instituts financiers	Banques, investisseurs, assurances	Performances ESG, gestion des risques	Moyen-Élevé
Organisations syndicales	Représentations internes et externes	Dialogue social, protection des droits, sécurité	Élevé
ONG et associations environnementales	Réseau civique, superviseurs environnementaux locaux	Biodiversité, émissions, consommation des ressources	Faible

ATTENTES ET INTÉRÊTS IDENTIFIÉS

Au cours des analyses, certaines attentes clés ont été identifiées, qui ont également été utilisées pour **l'analyse de double matérialité** et la définition du plan stratégique ESG :

PARTIES PRENANTES	ATTENTES PRINCIPALES	ACTIONS ENTREPRISES
Salariés	Amélioration des conditions de travail, sécurité, formation	Formation HSE, audits internes, plan bien-être
Clients	Produit écologique et traçable, certifications environnementales	Déclaration environnementale de produit (EPD) et certifications de produit
Fournisseurs	Clarté des critères de sélection, continuité contractuelle	Qualification OPEN-ES
Communautés locales	Réduction des émissions odorantes, gestion des bruits et des poussières	Intervention sur les sites
Organismes publics	Conformité normative, accessibilité des données environnementales	Transmission des données sur portail ARPA (agence environnementale), rencontres annuelles
Investisseurs	Rapports ESG clairs, gestion des risques climatiques	Intégration des risques ESG dans la gestion des risques
Syndicats	Participation aux décisions, garantie de l'emploi	Rencontres périodiques, implication dans les plans de réorganisation

MODALITÉS DES INTERACTIONS

L'approche adoptée intègre des outils **qualitatifs** et **quantitatifs** pour garantir une compréhension approfondie et régulière des attentes.

OUTIL	PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES	FRÉQUENCE	BUT PRINCIPAL
Questionnaires ESG	Clients, fournisseurs	Annuelle	Évaluation de la matérialité et des performances
Interviews et groupes de discussion	Salariés, communautés, ONG	Biennale	Récolte d'un feedback qualitatif
Rencontres syndicales	Syndicats, représentants	Trimestrielle	Négociation et communication
Assemblées publiques	Communautés, organismes locaux	Annuelle	Dialogue sur les impacts environnementaux et sociaux
Rapports ESG aux investisseurs	Investisseurs	Annuelle	Divulgarion et évaluation des risques
Portail des fournisseurs durables	Fournisseurs directs et indirects	Continue	Surveillance des critères environnementaux et sociaux
Communications internes	Tout le personnel	Mensuelle	Transparence et alignement stratégique

RÉSULTATS DES INTERACTIONS

Nous avons identifié les parties prenantes à travers un processus participatif qui a impliqué la direction de l'entreprise, le domaine de la durabilité, les fonctions opérationnelles et commerciales. La cartographie prend en compte le niveau d'**influence sur l'activité de l'entreprise** et le degré d'**intérêt envers les impacts ESG**.

E	Changement climatique Ressources naturelles
S	Santé et sécurité Droits humains Égalité des sexes
G	Conduite éthique

Les informations recueillies à travers le dialogue avec les parties prenantes sont intégrées :

- dans les processus décisionnels stratégiques et opérationnels
- dans la définition des objectifs ESG et des KPI
- dans les mécanismes de gestion du risque
- dans le plan d'amélioration constante.

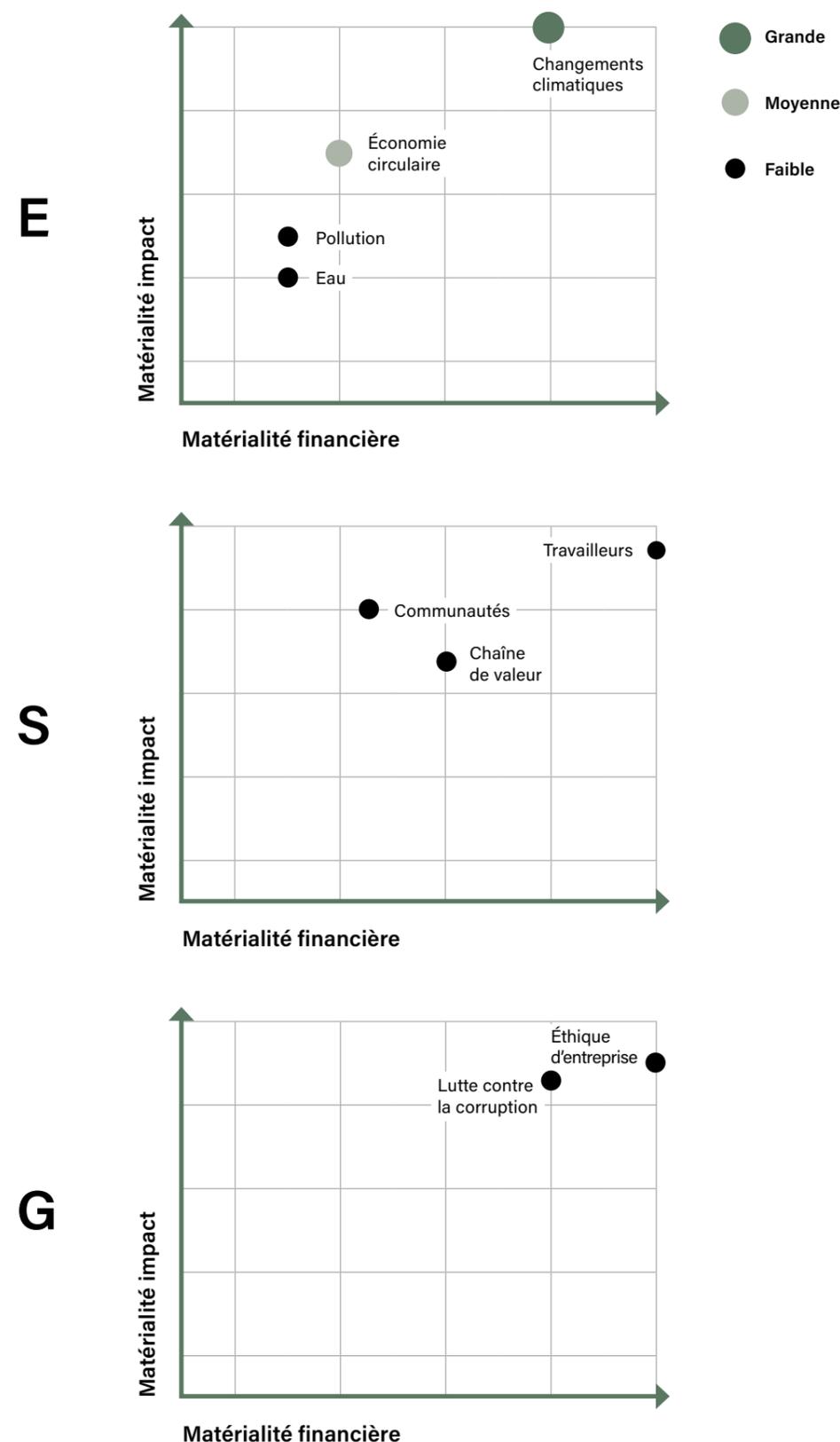
Les résultats de l'intégration entre l'analyse de double matérialité et des interactions avec les parties prenantes sont indiqués dans la figure suivante.

PERSPECTIVES FUTURES

Dans les trois prochaines années, l'entreprise s'engage à :

- Concrétiser un Plan d'engagement des parties prenantes aligné avec les meilleures pratiques internationales ;
- Agrandir le périmètre d'interaction avec les parties prenantes émergentes (par ex. jeunes professionnels, start-up vertes) ;
- Mettre en œuvre des outils de dialogue virtuel constant (sondages en ligne, tableaux de bord de la transparence ESG).

IMPORTANT POUR LES PARTIES PRENANTES



Durabilité des produits

ITALGRANITI GROUP adopte des solutions de production visant à réduire l'impact sur l'environnement grâce à l'utilisation de technologies avancées et de processus industriels optimisés.

Dans le cycle de production, l'eau – prélevée dans des puits artésiens – est un élément central ; elle est récupérée à 100 % grâce à un système de recyclage intégral, à l'exception des pertes physiologiques dues à l'évaporation. Le recyclage intégral des déchets de production, crus et cuits, est également mis en œuvre, contribuant ainsi à un modèle circulaire de gestion des ressources. Ces résultats ont été

rendus possibles par des investissements ciblés, considérés comme stratégiques pour promouvoir un engagement industriel de plus en plus responsable et tourné vers le futur. Le choix des matériaux auxiliaires répond également à des critères de durabilité : seules des solutions à haut rendement et à faible impact sont utilisées, en petites quantités par rapport à d'autres ressources. Tous les emballages utilisés sont recyclables à 100 % et ceux en carton contiennent un pourcentage élevé de matériaux recyclés, ce qui confirme la gestion soignée et cohérente des ressources tout au long de la chaîne de production.



100 %
d'eaux de traitement récupérées



100 %
de déchets crus/cuits recyclés



99 %
de déchets recyclés



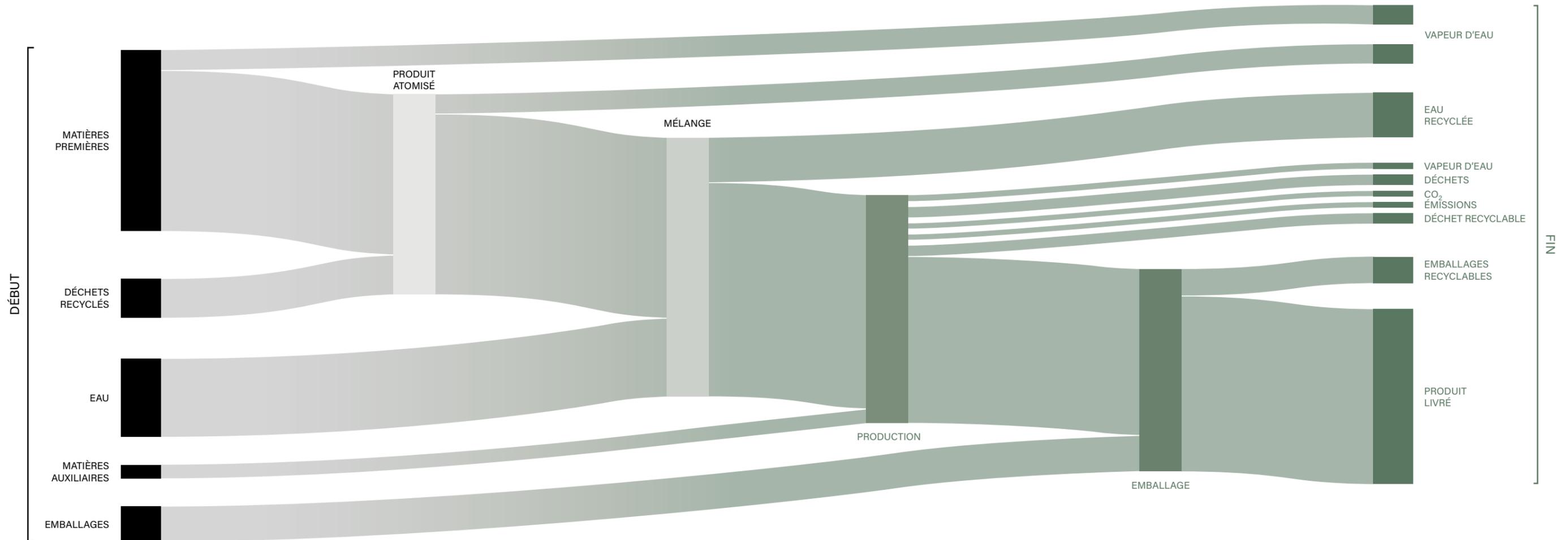
60 %
de matériel recyclé dans les emballages en carton



100 %
des emballages recyclés

FLUX DE MASSE

Le diagramme suivant représente le flux de masse du processus de production qui transforme la matière première en produit fini.



« La qualité des matières premières joue une importance fondamentale. Tout en travaillant pour accroître l'efficacité des paramètres de production, nous nous assurons d'utiliser les meilleures argiles disponibles sur le marché. »

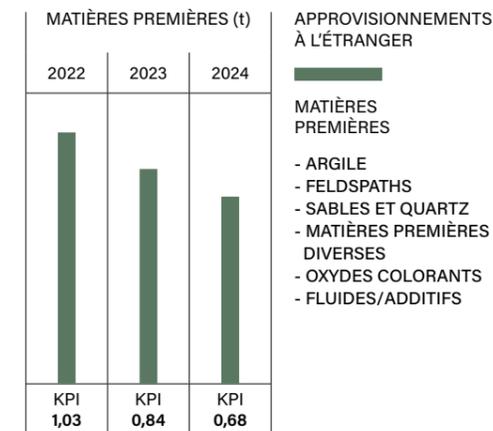
MATIÈRES PREMIÈRES ET AUXILIAIRES : ORIGINE ET FONCTION

Pour réaliser ses produits, ITALGRANITI GROUP utilise les ressources suivantes :

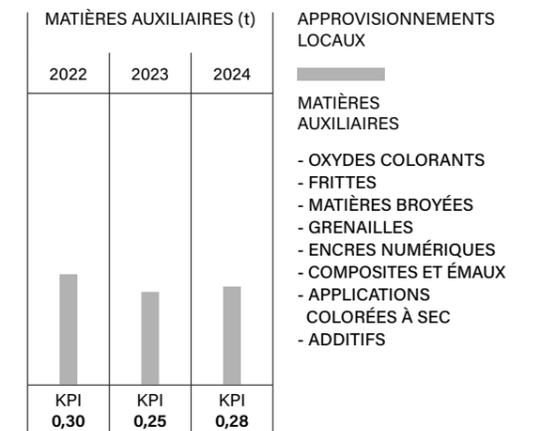
- **Matières premières** : argiles, feldspaths, sables et quartz, oxydes colorants, fluidifiants/additifs et autres matières premières.
- **Matières auxiliaires** : oxydes colorants, frites, produits broyés, grenailles, encres numériques, composites et émaux, applications colorées à sec et additifs.

La composition du produit est celle habituelle des produits céramiques. Plus spécifiquement, les matières premières forment la structure du carreau alors que les matières auxiliaires sont utilisées pour apporter l'aspect esthétique et les performances de la surface.

La provenance géographique des matières premières varie en fonction de leur qualité : en effet, ITALGRANITI GROUP est toujours à la recherche de matières capables de garantir les meilleurs résultats aussi bien au niveau technique qu'esthétique. Les matières auxiliaires sont en revanche achetées au niveau local, où il est possible de compter sur la spécialisation élevée du secteur de la céramique d'Émilie-Romagne.



ICP (Matières premières / Production)



ICP (Matières auxiliaires / Production)

Build to Zero (Construire sans émissions)

EMBALLAGES

Dans le contexte des accords internationaux promus par l'ONU pour lutter contre la pollution plastique, l'engagement mondial se renforce pour réduire progressivement la production et l'utilisation de matériaux non recyclables. L'objectif est de privilégier des solutions plus durables, en dépassant la complexité et les limites du seul recyclage. À la lumière des dernières données publiées par l'OCDE, ITALGRANITI GROUP poursuit son chemin d'amélioration continue en adoptant des solutions ciblées pour une gestion plus responsable et durable des emballages.

Le Groupe a travaillé sur ces questions en obtenant des résultats qui ont même dépassé ses attentes. Par exemple, les 2 144 m³ de polystyrène en moins (couche intermédiaire entre les dalles de grès cérame), qui ont été remplacés à partir de 2023 par des feuillets de carton à triple épaisseur, contenant plus de 60 % de matériaux recyclés. En outre, un nouveau système de conditionnement a été mis en place, utilisant des films en bobine composés à 50 %

de plastique recyclé : ceci a permis de réduire la consommation de matières plastiques de 50 %. Le polystyrène et le polyuréthane expansé utilisés à l'intérieur des emballages ont été remplacés par des matériaux recyclés tels que des emballages en grès cérame et du papier cannelé 100 % recyclé. Enfin, l'innovante technologie Cartonstrap a permis d'éliminer en partie le cerclage plastique, remplacé par des cornières en carton pressé.

Le tableau présente les matériaux d'emballage utilisés par ITALGRANITI GROUP.

Tous les composants décrits dans le tableau sont recyclables. Le bois et le carton représentent 92 % du total des emballages. Les cartons sont

prédécoupés et imprimés à la demande de manière à supprimer les déchets et réduire les formats standard stockés.

EMBALLAGES	2022	2023	2024
Bois	2 809	2 925	3 075
Carton	296	304	318
Plastique thermorétractable	218	210	242
Bandes de cerclage	62	74	82
Total	3 385	3 513	3 717
ICP (Emballages / Production)	2,7 %	2,5 %	2,5 %

Valeur exprimée en tonnes

-2 144 m³
de polystyrène

-54 tonnes
de plastique thermorétractable

-144 m³
de polyuréthane expansé



« La lutte contre l'utilisation du plastique est bonne pour l'environnement et raconte ce que nous sommes car elle traduit en choix concrets une certaine idée de l'entreprise, des responsabilités y associées et de l'avenir que nous imaginons. »

Build to Zero (Construire sans émissions)

VERS UN FUTUR SANS PLASTIQUE

L'abandon progressif des emballages en plastique au profit de matériaux plus durables est une autre étape importante vers l'absence d'émissions.



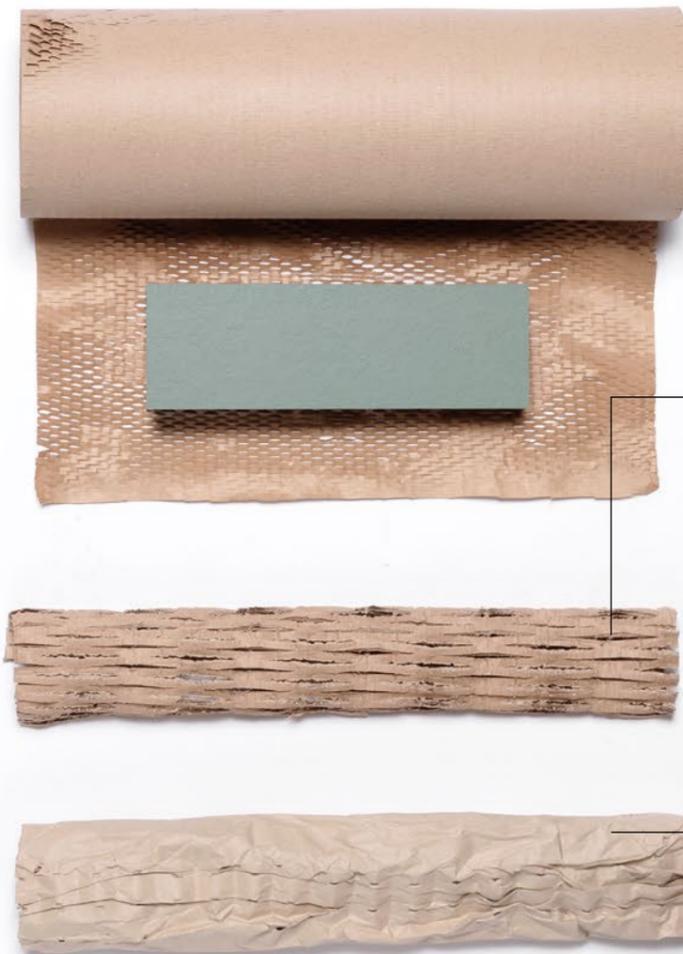
Boîtes en carton composées de 60 % de matériaux recyclés



Scotch écologique en papier 100 % recyclé

Code QR

« Pourquoi nous sommes différents »
lien vers le site pour en savoir plus sur les mesures prises par le Groupe en matière de réduction, réutilisation et recyclage des emballages



Filets élastiques en papier recyclé pour envelopper et protéger, issus des déchets de production de production

Du papier cannelé 100 % recyclé

pour protéger l'emballage a remplacé les matériaux plastiques

L'INNOVANTE TECHNOLOGIE CARTONSTRAP

L'utilisation du plastique dans l'usine de production diminue également grâce à des technologies conçues pour miser sur des systèmes d'emballage améliorés, qui utilisent des matériaux plus durables, tels que le carton. Le Groupe a opté pour le système Cartonstrap, qui remplace le cerclage plastique par des cornières de palettisation en carton. Cartonstrap complète les systèmes normaux de palettisation et d'emballage des lots et protège les coins des carreaux, réduisant ainsi considérablement le taux de rupture des pièces pendant le transport. Le système améliore également la stabilité des paquets lors de la manutention et de la pose, ce qui contribue à une gestion plus sûre de la part des opérateurs et évite les chutes accidentelles de matériaux.

VERS UN QUOTIDIEN SANS PLASTIQUE

Le projet Plastic-free concerne les bureaux du groupe et a déjà conduit à de nombreuses évolutions, dont la première est la maturation, chez les employés, d'une prise de conscience qui fait d'eux les véritables acteurs du changement. Nous signalons également que :

- l'eau du réseau a remplacé des colonnes d'eau en bonbonne et tous les employés ont reçu des gourdes personnelles
- assiettes, couverts et verres en plastique ont été remplacés par les mêmes en biodégradables
- les tenues de travail sont emballées dans des enveloppes en papier
- on privilégie l'achat de matériel en R-PET, le polymère obtenu du recyclage du PET.



CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉ DES PRODUITS

Nos produits sont certifiés selon les normes de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement les plus strictes imposées au marché.



EPD

Cette année, ITALGRANITI GROUP a publié le document avec les données de ses activités sur www.environdec.com, le site de l'International EPD System, le principal et le plus ancien programme EPD au monde. L'EPD (Environmental Product Declaration, déclaration environnementale de produit) est un document synthétique qui présente

le profil des performances environnementales de notre produit et qui permet de communiquer des informations objectives, comparables et crédibles à cet égard, sans exprimer de critères d'évaluation, de préférences ou des paramètres minimums à respecter ; sa consultation permet de faire un choix conscient et informé.

LEED COMPLIANT

LEED

Les produits ITALGRANITI GROUP respectent les exigences stipulées par les certifications LEED. Les crédits LEED fournissent les outils nécessaires pour calculer objectivement l'impact de durabilité environnementale d'un bâtiment. Le système se base sur l'attribution, pour chacune des exigences d'éco-compatibilité d'un bâtiment, de crédits qui, cumulés, donnent le niveau de certification atteint : plus il est élevé, plus sa valeur concurrentielle augmente.

Nos produits ne cèdent pas de substances toxiques et ne contribuent pas à l'effet 'îlot de chaleur' ; ils sont fabriqués dans une usine avec un système de management environnemental certifié. Un pourcentage certifié de matières recyclées supérieur à 20 % (matériau pré-consommation) est utilisé pour leur réalisation. Cette certification a été délivrée par Bureau Veritas Italia.

CERTIFICATION GREENGUARD



La certification GreenGuard est une certification environnementale qui atteste qu'un produit émet de faibles niveaux de substances chimiques comme les phtalates, les benzènes, les amines et les formaldéhydes. Elle revêt une importance particulière pour les entreprises qui, comme ITALGRANITI GROUP, participent à des projets immobiliers en application de protocoles de construction écologique, comme la certification LEED américaine. Ces systèmes de notation attribuent des points au bâtiment en fonction des matériaux utilisés pour sa construction. Associée

à d'autres certifications, GreenGuard attribue des crédits au produit utilisé qui permettent de définir les points accordés au bâtiment. Née aux Etats-Unis de la volonté d'un organisme sans but lucratif, GreenGuard prévoit que les produits soient soumis à des essais scientifiques indépendants et à une surveillance constante des émissions chimiques. La certification est accordée aux produits qui respectent ses normes strictes, basées sur des critères établis par des agences de santé publique reconnues.



CERTIFICATION CCC

Le marquage CCC est régi par une norme chinoise et certifie que les produits d'ITALGRANITI GROUP possèdent la plus faible radioactivité naturelle possible pour les matériaux de construction, inférieure même à la radioactivité naturelle des granits. La certification CCC est obtenue après un essai croisé effectué par deux laboratoires différents sur le même échantillon et un audit de l'organisme

de certification qui garantit la conformité au critère des produits certifiés. Le marquage CCC divise les produits en deux catégories : A et B. Tous les produits ITALGRANITI GROUP appartiennent à la catégorie A, la plus sûre, indiquée pour une utilisation dans tous les lieux, y compris les lieux publics (écoles ou crèches par exemple).



MARQUAGE CE

Le marquage CE garantit la sécurité du produit. Un produit portant le marquage CE est conforme à tous les paramètres de sécurité et de protection des consommateurs prévus par la directive européenne de référence. Le marquage CE est obtenu après des essais de laboratoire et la présentation d'un

dossier technique décrivant les performances des produits évalués, conformément au règlement (UE) n° 305/2011 (souvent appelé Règlement CPR) et à la norme harmonisée UNI EN 14411 (« Carreaux céramiques - Définitions, classification, caractéristiques et marquage »).



CERTIFICATION NF UPEC

Il s'agit de la marque de qualité française obtenue sur la base des essais prévus par la norme européenne EN 14411 et les cahiers techniques du CSTB. Chaque article se voit attribuer un

classement qui en autorise la pose dans différents espaces de destination. Les produits certifiés et les différents classements sont précisés dans le certificat.



CERAMICS OF ITALY

Ceramics of Italy est la marque institutionnelle et sectorielle qui représente et valorise les entreprises de l'industrie céramique italienne dans le monde. Depuis environ quarante ans, elle promeut l'image et les contenus de l'industrie céramique italienne sur les marchés étrangers : Ceramics of Italy est la synthèse de la tradition, de la qualité, de l'innovation et de la créativité du secteur. Image institutionnelle de l'industrie céramique italienne, la marque protège et fait connaître les entreprises adhérentes à Confindustria Ceramica et encourage l'utilisation de leurs produits à travers des salons, des campagnes promotionnelles et publicitaires, des participations institutionnelles à des initiatives commerciales, culturelles et d'image qui visent à renforcer l'action de chaque entreprise sur les marchés internationaux. Ceramics of Italy

représente la volonté de l'industrie italienne de la céramique de diffuser et promouvoir en Italie et à l'étranger une nouvelle valeur du carrelage : ce n'est plus seulement un produit pour l'industrie du bâtiment mais une référence de style et de créativité dans le développement d'une nouvelle culture de cadre de vie Made in Italy. L'industrie italienne de la céramique distingue avec la marque Ceramics of Italy les matériaux caractérisés par un design élevé, capables de marquer les espaces domestiques, fruits de technologies de production modernes respectueuses de l'environnement et qui accordent une grande attention à la sécurité au travail et à la recherche constante d'optimisation des ressources utilisées en accord avec les normes de performance les plus élevées.

Les marquages des produits sont correctement indiqués sur les emballages conformément aux modalités prévues par les organismes de certification. En indiquant les informations utiles pour reconnaître la qualité des produits, ITALGRANITI GROUP garantit le plein respect de la norme ISO 14411 en ce qui concerne non seulement les performances techniques mais également l'étiquetage. Le marquage CE découlant de la directive relative aux produits de construction est fondamental.

Les contrôles effectués par les organismes de certification pour les expéditions outre-mer n'ont jamais mis en évidence aucune anomalie ou non-conformité d'emballage, de marquage ou d'étiquetage. Au fil des années, aucune réclamation ou non-conformité découlant de problèmes de santé et de sécurité liés aux produits n'a été constatée. Il n'y a pas eu non plus de contestations concernant des communications commerciales erronées.

Gouvernance

Depuis trois générations, ITALGRANITI GROUP est une entreprise familiale enracinée sur le territoire de l'Émilie-Romagne. À partir de 2022, avec le changement de statut en Benefit Corporation et l'obtention de la certification B Corp, le profil entrepreneurial du Groupe est devenu de plus en plus clair. Conscient de la nécessité d'un changement de paradigme, le Conseil d'administration a décidé d'orienter les ressources économiques, technologiques et professionnelles d'ITALGRANITI GROUP vers un modèle d'entreprise qui place le bénéfice commun parmi les objectifs de l'activité économique.

Ayant obtenu la certification UNI/PdR 125:2022 sur l'égalité des sexes au sein des organisations, le Groupe a également adapté sa gouvernance, en considérant la diversité de genre comme un élément enrichissant, au même titre que la diversité des profils et des expériences des membres du Conseil d'administration et du Collège des commissaires aux comptes.

Il a également établi les principes d'organisation nécessaires pour garantir un accès véritablement paritaire entre hommes et femmes aux opportunités qui se créent au sein de l'entreprise.

STRUCTURE ET ORGANISMES DE LA SOCIÉTÉ

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dante Giacobazzi	Président et représentant légal de la société
Francesco Maturo	CEO
Elisa Giacobazzi	CEO
Giuseppe Pifferi	CEO

MEMBRES DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cristina Corradi	Président du Collège des commissaires aux comptes
Chiara Baraldi	Commissaire aux comptes titulaire
Piermaria Covati	Commissaire aux comptes titulaire
Federico Fiorcari	Commissaire aux comptes suppléant
Riccardo Vandini	Commissaire aux comptes suppléant

SOCIÉTÉ D'AUDIT

BDO Italia S.p.A

« Nous pensons que la diversité est toujours une occasion d'enrichissement : diversité de genre, des profils humains et professionnels, des expériences individuelles. »



Elisa Giacobazzi and Francesco Maturo - CEO of Italgraniti Group -
Dante Giacobazzi - President of Italgraniti Group - and Antonia Giacobazzi

« Nous sentons la responsabilité de contribuer activement à la croissance économique et sociale d'un territoire auquel nous sommes liés depuis toujours. »

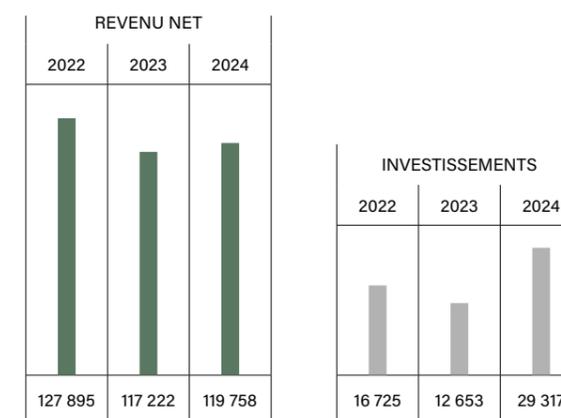


LA VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE

ITALGRANITI GROUP travaille dans une des régions industrielles les plus connues et appréciées au monde, pour la production de carreaux céramiques pour sols et revêtements. Dans ce cadre, le Groupe se distingue par l'ampleur de sa gamme, la qualité du design et la durabilité des produits et des processus de production.

ITALGRANITI GROUP se distingue également par son statut juridique de Benefit Corporation, choisi avec conviction pour légitimer face à toutes les parties prenantes sa recherche, au-delà du profit économique, de bénéfices communs pour la société et le territoire, au sein desquels il exerce toutes ses activités selon des principes de

responsabilité, de durabilité et de transparence. Chaque année, le Groupe s'engage à publier à ses parties prenantes ses données financières, productives et commerciales. Le tableau ci-dessous montre la valeur économique engendrée et distribuée par le Groupe aux divers porteurs d'intérêt en 2024.



Valeur exprimée en milliers d'euros

	2022	2023	2024
Valeur économique produite	136 676	121 177	116 656
Coûts d'exploitation	95 126	81 539	77 840
Rémunérations et avantages	17 253	17 164	17 554
Intérêts financiers	2 501	3 029	3 835
Impôts	4 390	5 128	4 240
Investissements dans la communauté	32	43	43
Valeur économique distribuée	119 302	106 904	103 512
Valeur économique conservée	16 374	14 274	13 144

« En tant que Benefit Corporation, nous nous devons de maximiser les bénéfices pour les personnes et la communauté dans laquelle nous opérons, aussi bien au niveau économique qu'au niveau socio-culturel. »

POLITIQUES D'ENTREPRISE

Le Groupe encourage une politique qui intègre systématiquement et de manière stratégique quatre grands domaines de gestion : la responsabilité sociale, la qualité des processus et des produits, la protection de l'environnement et la santé et la sécurité au travail.

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

ITALGRANITI GROUP voit dans les principes de la Responsabilité sociale d'entreprise une évolution stratégique du rôle traditionnel d'un acteur du marché. La RSE encourage un modèle économique régénératif innovant qui, en plus des profits, garantit des retombées positives et durables pour

la société et la biosphère. En ce sens, le Groupe est devenu une Benefit Corporation en intégrant dans ses statuts l'objectif fondamental de tenir des comportements socialement responsables et au service de la communauté.

Tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre ces objectifs :

- impliquer toutes les acteurs (parties prenantes) afin de maintenir des relations constructives avec les intervenants aux activités de l'entreprise
- adopter un comportement éthique dans les affaires de l'entreprise, afin de maintenir intacte la réputation du Groupe et le protéger contre toute mesure des autorités de contrôle pouvant entraîner des sanctions pécuniaires et pénales
- équilibrer les intérêts des investisseurs avec ceux de la collectivité
- mettre en place des initiatives et des projets visant un bénéfice commun, de manière responsable, durable et transparente.





ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

Début 2023, nous avons terminé la procédure d'obtention de la certification UNI/PdR 125:2022 pour l'égalité des sexes. ITALGRANITI GROUP est le premier groupe céramique italien à l'obtenir, atteignant ainsi un objectif très ambitieux en raison de la grande prédominance masculine qui a toujours caractérisé le secteur de la céramique. Nous pensons qu'une présence plus équilibrée d'hommes et de femmes et leur contribution paritaire au développement de notre société passent également par l'engagement

des entreprises : l'égalité hommes-femmes est un élément fondamental pour affirmer la dignité de la personne et l'importance de son plein développement humain et professionnel – quel que soit le genre dans lequel elle se reconnaît – et pour lutter contre toute forme de discrimination. En effet, l'égalité homme-femmes est étroitement liée à la justice sociale et compte parmi les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 de l'ONU.

La politique du Groupe pour l'égalité des chances et l'intégration des genres adopte une double approche :

- analyser et affronter les exigences spécifiques des femmes et des hommes
- promouvoir des interventions ciblées pour leur permettre de bénéficier à hauteur égale des opportunités qui se créent dans l'entreprise.

La politique d'égalité hommes-femmes s'adresse aux employés du Groupe et doit être partagée par les autres parties prenantes afin d'avoir un plus grand impact sur leur réseau de valeur et constituer une référence pour d'autres entreprises.

Elle propose des lignes directrices à mettre en œuvre via des pratiques et des processus destinés à créer un environnement de travail offrant des opportunités égales sur l'ensemble du cycle de sélection, de gestion et de développement et de la carrière des personnes.

ENVIRONNEMENT ET DURABILITÉ

En ce qui concerne les activités et l'impact qui en dérive, le Groupe assume ses responsabilités liées à la protection de l'environnement et à la durabilité des produits et des processus de production. La Direction considère la protection des ressources environnementales et la gestion de leurs problématiques comme une des principales priorités de l'entreprise. L'adhésion volontaire au Règlement EMAS et le maintien de la Certification ISO 14001 sont pour ITALGRANITI GROUP

l'occasion de confirmer et d'accroître la protection et l'amélioration de la qualité environnementale du territoire d'appartenance. Le bilan global de l'application du Règlement EMAS souligne une retombée importante sur la recherche et l'innovation des produits et fabrication, avec des résultats concrets du point de vue des améliorations pour l'environnement et un renforcement de l'image et de la compétitivité du Groupe sur le marché.

Voici les objectifs que tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre :

- évaluer attentivement les impacts sur l'environnement qui dérivent des activités et des produits, afin d'adopter les mesures nécessaires pour les atténuer ou, lorsque cela est possible, les éliminer, en faisant particulièrement attention aux consommations d'énergie et de ressources naturelles, aux émissions dans l'atmosphère, à la production de déchets, à la pollution sonore et aux eaux usées industrielles
- juger le contexte opérationnel du Groupe, également en relation avec les attentes des interlocuteurs qui instaurent un dialogue constructif
- évaluer les risques potentiels et les opportunités associés aux aspects environnementaux qui peuvent dériver des activités, de la fabrication et des produits et services du Groupe
- garantir la pleine conformité aux normes et lois applicables et collaborer avec les autorités publiques en cas de contrôles et d'inspections
- attribuer des responsabilités et des autorités en charge de la programmation et la mise en œuvre des interventions dans le domaine environnemental
- fixer des objectifs et définir des programmes environnementaux tournés vers l'amélioration continue, en adoptant des indicateurs spécifiques capables de mesurer l'atteinte des objectifs préfixés et les performances des actions entreprises
- adopter des solutions techniques alignées sur la meilleure technologie disponible, lorsque cela est faisable du point de vue économique.

« Pour le Groupe, la protection des ressources naturelles est un impératif. Au-delà de la qualité des produits, notre activité de recherche et développement est axée sur l'amélioration des indices environnementaux. »



« Notre engagement pour construire des lieux de travail sûrs et propres s'est accru au fil du temps et est devenu une priorité absolue, une exigence incontournable. »

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La gestion de la santé et de la sécurité au travail est une des principales priorités pour ITALGRANITI GROUP. Consciente de sa responsabilité dans ce domaine, l'entreprise a adopté les exigences strictes de la norme ISO 45001. ITALGRANITI GROUP a mis en œuvre une série de procédures et d'instructions opérationnelles spécifiques, obtenant ainsi la certification de son système de gestion de la santé et de la sécurité au travail il y a quelques années. Ce système est constamment appliqué et mis à jour afin de garantir une amélioration continue des performances, renforçant ainsi l'engagement de l'entreprise en faveur de la protection de ses travailleurs.

Voici les objectifs que tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre :

- créer des conditions de travail sûres et propres afin d'éviter les accidents, blessures et maladies liés au travail
- analyser systématiquement les risques qui peuvent dériver des diverses activités du travail, en adoptant les mesures conséquentes et nécessaires pour les éliminer ou, au moins, les atténuer
- analyser le contexte opérationnel du Groupe, également sur les attentes des acteurs, qui seront considérées comme des engagements spécifiques de l'organisation
- respecter l'ensemble des normes et lois en vigueur en matière de santé et sécurité au travail et collaborer avec les autorités publiques en cas d'inspections et de contrôles
- fixer des objectifs et définir des programmes d'amélioration continue de la santé et de la sécurité, en adoptant des indicateurs spécifiques capables de mesurer l'atteinte des objectifs préfixés et les performances des actions entreprises
- promouvoir la participation des salariés, en identifiant les outils de consultation et d'implication.

QUALITÉ DES PRODUITS

Des produits et services de grande qualité sont la stratégie gagnante pour satisfaire et fidéliser les clients et continuer de grandir dans le respect de la législation et des normes en vigueur. Cette stratégie passe nécessairement par l'innovation durable des produits et fabrication et l'utilisation des meilleures technologies disponibles.

La Direction du Groupe envisage de poursuivre la modernisation à tous les niveaux : en encourageant la recherche et le développement de produits de plus en plus performants sur les plans esthétique et technique et en investissant dans des technologies et des installations de production capables de garantir des processus fiables et efficaces.

Voici les objectifs que tous les collaborateurs sont appelés à partager et à poursuivre :

- l'excellence du produit, pour dépasser les concurrents dans l'offre aux clients
- la conformité aux normes de produit, pour en garantir la sécurité et la bonne gestion environnementale
- la satisfaction du client dans tous les aspects de la relation commerciale : qualité du produit, ponctualité du service, cordialité, collaboration et équité dans les relations interpersonnelles
- l'efficacité de la fabrication qui optimise l'utilisation des matières premières et des ressources énergétiques, afin de garantir des marges économiques fondamentales pour le succès de l'entreprise
- la formation continue du personnel, pour le maintenir aux plus hauts niveaux de compétence et de connaissance pour les intégrer dans une équipe qui souhaite le succès de l'entreprise
- la collaboration maximale avec les fournisseurs et les partenaires commerciaux, afin d'améliorer l'ensemble de la filière de production et permettre une croissance commune
- la croissance économique, afin de garantir la prospérité du Groupe et la stabilité de l'emploi.



« Nous sentons la responsabilité d'un développement de plus en plus durable. Chaque récompense que nous recevons renforce cet engagement et nous pousse à aller au-delà des objectifs déjà atteints. »



Armando Bergamini
Sustainability and Quality Manager

Responsibility Award

ITALGRANITI GROUP a obtenu le Responsibility Award, une récompense qui valorise les entreprises capables d'intégrer la croissance de ses affaires dans une gestion responsable de ses valeurs d'entreprise. Qualité, protection de l'environnement, santé et sécurité, inclusion et transparence : tels sont les principes qui guident le Groupe et définissent sa vision stratégique, orientée vers le bien-être collectif et la durabilité.

Cette récompense confirme l'engagement du Groupe dans la gestion responsable des trois piliers de la dimension de l'entreprise : Qualité, Environnement et la Responsabilité sociale de l'entreprise. Cet engagement est confirmé par des certifications reconnues au niveau international, telles que ISO 9001 (gestion de la qualité), ISO 14001 (protection de l'environnement et réduction de l'impact sur l'environnement) et ISO 45001 (santé et sécurité au travail).

À ceci s'ajoutent la certification relative à la gestion des émissions de gaz à effet de serre (ISO 14064), celle relative à la transparence de la gestion environnementale (EMAS) et celle relative à l'égalité des sexes (UNI/PdR 125:2022). Le Responsibility Award a été décerné à Italgraniti Group lors de la Milano Design Week 2025 par Bureau Veritas, un organisme de certification faisant autorité et reconnu dans le monde entier, avec plus de 300 000 entreprises certifiées.

ANALYSES DES RISQUES

La Direction a élargie systématiquement l'analyse des risques à tous les secteurs de l'entreprise, y compris le risque de commettre les infractions visées au décret législatif italien n° 231/01. Pour effectuer ces évaluations, elle applique une définition du risque très large (tel que prescrit par la norme UNI 11230 - Gestion du risque) qui peut être adaptée aux différentes activités de l'entreprise : le risque est l'ensemble des possibilités d'un événement ou ses conséquences sur les objectifs.

D'autres critères sont utilisés pour des activités plus spécifiques, comme l'évaluation des risques liés à la santé et à la sécurité au travail.

Par ailleurs, le risque est un concept probabiliste: c'est la probabilité que survienne un événement capable de provoquer des dégâts. La notion de risque implique l'existence d'une source de danger (ou menace) et de la possibilité qu'elle se transforme en dégâts. Nous considérons comme une opportunité les cas où l'incertitude peut se traduire en conséquences positives sur les objectifs.

Les risques et opportunités peuvent être provoqués :

- par le contexte opérationnel du Groupe
- des obligations de conformité
- des attentes des parties concernées.

CODE D'ÉTHIQUE

Le Code d'éthique est le document par lequel ITALGRANITI GROUP déclare ses responsabilités et engagements sur les plans éthique et social. Il contient les critères adoptés par le Groupe pour protéger les intérêts des parties prenantes, internes et externes.

ITALGRANITI GROUP reconnaît l'importance des valeurs éthiques et sociales au travail : il s'engage par conséquent à gérer de manière saine et responsable ses activités ainsi que celles de ses interlocuteurs sociaux, dans le respect de la communauté dont il fait partie. En effet, dans l'exécution de ses activités, le Groupe se base sur des principes de correction et de transparence dans la prise de risques, aussi bien vers les clients que dans l'entreprise : c'est dans cette optique que le système de gouvernance d'entreprise a été mis en place et s'applique.

Ces exigences ont amené à l'élaboration du Code d'éthique dont les finalités sont les suivantes :

- définir les principes éthiques fondamentaux d'ITALGRANITI GROUP
- fixer les règles de comportement de référence pour toute personne travaillant pour le compte du Groupe
- favoriser le dialogue, l'implication et le consentement de ces personnes
- indiquer les bases d'un accord volontaire pour régler, sur le plan éthique, les relations entre ITALGRANITI GROUP et ses interlocuteurs
- constituer l'élément de base pour l'adoption du Modèle d'organisation aux sens du décret législatif italien n° 231/2001 en matière de responsabilité administrative des organismes.

MODÈLE D'ORGANISATION AUX SENS DU DÉCRET LÉGISLATIF ITALIEN N° 231/2001

Le Modèle 231 est un système d'organisation de documents, procédures et activités de travail et de contrôle destiné à éviter et réduire le risque de commettre les infractions visées par la loi italienne n° 231/2001 qui régit la responsabilité des organismes pour les infractions administratives associées à des infractions.

ITALGRANITI GROUP a adopté un modèle d'organisation, de gestion et de contrôle ayant une double finalité :

- se prémunir contre les sanctions prévues par le décret législatif italien n° 231/2001
- formaliser son comportement éthique et l'étendre aux interlocuteurs sociaux de référence.

Le modèle a pour finalité, entre autres, d'inculquer à toutes les personnes qui interviennent la conscience de la valeur sociale du modèle concernant l'objectif d'empêcher les infractions et de favoriser le respect des règles, des rôles et des modalités opérationnelles indiquées dans les différents protocoles.

Le modèle est destiné à tous les interlocuteurs sociaux d'ITALGRANITI GROUP et plus particulièrement :

- les associés
- les membres du Conseil d'administration
- les membres de la Direction
- les employés, même les intérimaires
- les collaborateurs externes, c'est-à-dire les consultants, fournisseurs, sous-traitants et autres partenaires.

LANCEMENTS D'ALERTE (WHISTLEBLOWING)

Toute personne ayant connaissance de comportements non conformes à ce qui est prévu par la loi, le Modèle d'organisation aux sens du décret législatif italien n° 231/2001

ou le Code de déontologie peut le signaler (même de façon anonyme) à l'Organisme de Vigilance (OdV) interne.

Peuvent faire l'objet de signalement des comportements ou des irrégularités entraînant des préjudices pour ITALGRANITI GROUP, comme des actions commises ou tentées et des omissions susceptibles de provoquer des dommages pour la santé et la sécurité des travailleurs, des préjudices pour l'image du Groupe, des dommages patrimoniaux, des préjudices pour les employés et les utilisateurs, des actes de corruption tentée ou avérée ou des comportements de tiers (par exemple collaborateurs, fournisseurs, consultants...), toujours dans le même domaine de pertinence. Les signalements doivent être fondés sur des éléments factuels précis et concordants

et les canaux de lancement d'alerte ne peuvent pas être utilisés à des fins autres que la protection de l'intégrité du Groupe.

Disposer d'un canal de lancement d'alerte interne (tel que prescrit par le décret législatif italien n° 24 du 20 mars 2023) protège les employés, les fournisseurs et les clients qui veulent signaler une irrégularité commise au sein du Groupe. Il s'agit d'une garantie importante vis-à-vis de la personne qui est témoin d'actes potentiellement illicites car, en restant anonyme, elle ne risque pas de devenir victime de harcèlement moral ou de discrimination. Par ailleurs, le canal de lancements d'alerte permet d'identifier de manière précoce les irrégularités et violations, qui finissent souvent par causer des préjudices, parfois économiques, aux organisations non dotées d'un système de lancement d'alerte efficace. Il permet également de rechercher immédiatement des solutions afin d'éviter ou limiter tout éventuel préjudice pour l'image de l'entreprise.

CERTIFICATIONS D'ENTREPRISE

Le Groupe a obtenu et conserve les certifications suivantes :



B CORP

Italgraniti Group est une B Corp. Le Groupe poursuit depuis longtemps des stratégies combinant innovation et durabilité, visant à accroître l'impact positif sur les personnes, le territoire et l'environnement en agissant de manière responsable, durable et transparente.

Italgraniti Group fait partie du mouvement global qui voit dans l'entreprise une force positive non seulement pour l'économie mais aussi pour le bien-être des personnes et de la planète, et encourage la transition vers un modèle économique inclusif, équitable et régénératif.



ECOVADIS : ÉVALUATION DE LA DURABILITÉ

EcoVadis vise à améliorer les pratiques environnementales et sociales des entreprises en exploitant l'influence des chaînes d'approvisionnement globales. C'est une des plus importantes plateformes internationales de

notation du développement durable. Elle gère la première plateforme collaborative qui permet aux entreprises de contrôler les performances environnementales de leurs fournisseurs, dans 150 secteurs et 110 pays.



ISO 14064-1

La certification ISO 14064-1 permet aux organisations de quantifier leurs émissions de gaz à effet de serre afin de mettre en place des politiques de gestion du bilan carbone et de communiquer à leurs parties prenantes leur engagement en matière de durabilité. Italgraniti Group s'est engagé dans une démarche visant à rendre compte de ses émissions et suppressions de gaz à effet de serre.

L'étude entend répondre à un besoin visant non seulement à connaître sa propre empreinte carbone mais aussi à identifier les stratégies et actions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cette importante certification témoigne de l'approche proactive du Groupe et de sa capacité à fournir des données cohérentes et fiables sur son empreinte carbone.



ENREGISTREMENT EMAS

L'Eco-Management and Audit Scheme (système de management et d'audit environnemental - EMAS) est un instrument volontaire créé par la Commission européenne qui peut être rejoint volontairement par les organisations (entreprises et organismes publics) pour évaluer et améliorer leurs performances environnementales et fournir au public et à d'autres sujets intéressés des informations relatives à leur

management environnemental. L'EMAS fait partie des instruments volontaires mis en place dans le cadre du cinquième programme de l'UE d'action pour l'environnement et vise principalement à contribuer à la création d'un développement économique durable en mettant en avant le rôle et les responsabilités des entreprises.



ISO 14001

Parmi les Systèmes de management environnemental les plus répandus, celui de la norme ISO 14001 se caractérise par le développement et la mise en place d'une politique qui engage l'organisation à se conformer pleinement à des règles contraignantes (législation) ou volontaires (respect d'autres prescriptions auto-imposées ou dictées par le

marché de référence). Le Groupe respecte ces exigences afin de mettre en place ou d'intégrer dans son système d'organisation des règles de gestion efficaces afin d'améliorer en permanence ses performances sur les aspects environnementaux significatifs.



UNI/PDR 125:2022

Italgraniti Group est la première entreprise céramique italienne à avoir obtenu la Certification pour l'égalité des sexes en vertu de la norme UNI/PDR 125:2022. L'égalité hommes-femmes est un élément fondamental pour lutter contre les discriminations dans le monde du travail et atteindre nos objectifs stratégiques.

Le respect de la personne et son développement professionnel sont des valeurs essentielles pour le Groupe qui considère les capacités relationnelles, intellectuelles, organisationnelles et techniques de chaque employé comme une ressource fondamentale pour l'entreprise.



ISO 9001

La certification ISO 9001 est une norme reconnue au niveau international pour la création, la mise en œuvre et la gestion d'un Système de management de la qualité. Cette certification sert de base pour créer un système garantissant la satisfaction du

client et l'amélioration continue des performances. Elle constitue un système valable pour assurer aux clients que la qualité qu'ils attendent sera préservée et améliorée dans au fil du temps.



ISO 45001

Pour ITALGRANITI GROUP, la sécurité de ses collaborateurs est une condition essentielle et une priorité absolue : preuve en est son engagement constant dans l'amélioration et la mise à jour en matière de santé et de protection des travailleurs. Améliorer les comportements et accroître la culture d'entreprise en matière de santé et de sécurité sont

des objectifs permanents du Groupe. L'obtention de la certification UNI ISO 45001 renforce une culture d'entreprise qui considère la sécurité non pas seulement comme une norme à respecter, mais comme une facette essentielle des processus de production.

RESPONSIBILITY AWARD

Le Responsibility Award est une distinction délivrée par Bureau Veritas qui confirme l'engagement des organisations dans la gestion responsable des trois piliers de la dimension d'entreprise : Qualité, Environnement et Responsabilité Sociétale des Entreprises. Le certificat démontre de manière

immédiate et synthétique la vision stratégique de l'entreprise ; il permet aux organisations de communiquer efficacement leurs valeurs et de montrer qu'elles ont entrepris un parcours d'excellence dans tous les domaines de la gestion d'entreprise.

OBSERVATOIRE CIPV - AEI

L'Union européenne a adopté en 1996 la première directive sur la prévention et réduction intégrées de la pollution (IIPP en italien), remplacée aujourd'hui par la directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles (IED).

La réglementation IPPC repose sur trois principes fondamentaux :

1. L'approche intégrée, qui implique que les autorisations doivent prendre en considération l'impact environnemental dans sa globalité, dans

le but d'assurer un haut niveau de protection de l'environnement dans son ensemble ;

2. Les BAT (Best Available Techniques), c'est-à-dire les meilleures techniques disponibles, sur lesquelles doivent se baser les conditions des autorisations ;

3. Les conditions locales : pour délivrer les autorisations, les autorités compétentes tiennent compte des caractéristiques techniques de l'installation, de la localisation géographique et des conditions environnementales locales.

Environnement

Comme société enregistrée EMAS, ITALGRANITI GROUP publie chaque année sa Déclaration environnementale, préalablement validée par l'organisme agréé. C'est un document qui informe les acteurs des performances environnementales de l'entreprise sur la base de critères définis et avec la plus haute transparence.

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

ITALGRANITI GROUP identifie systématiquement les aspects environnementaux liés à ses activités et à ses produits et services et mesure, lorsque cela est possible, les impacts associés à l'ensemble du cycle de vie du produit. Cette analyse a été diffusée aux aspects que le Groupe peut garder sous contrôle et à ceux qui peuvent influencer. L'évaluation vise à mesurer ou estimer l'ampleur

de chaque impact afin de permettre le classement, en termes de priorité, des interventions à mettre en œuvre pour améliorer sensiblement l'impact environnemental. Pour cela, les conditions normales et anormales ainsi que celles ayant un potentiel caractère d'urgence ont été prises en considération.

Les aspects environnementaux directs pris en considération sont les suivants :

- prélèvement dans les sources hydriques
- émissions dans l'atmosphère
- sol et sous-sol
- consommations d'énergie
- utilisation de substances
- production de déchets
- bruit produit par les installations de production
- consommation de matières diverses.

Les aspects environnementaux provoqués sont les suivants :

- transport du produit fini au client final et des matières premières à l'établissement
- pratiques en matière d'environnement des maîtres d'œuvre, des sous-traitants et des fournisseurs pouvant affecter l'environnement
- effet sur l'environnement dû à la mise hors service ou à la fin de vie des produits commercialisés.

« Jour après jour, nous nous efforçons de mieux intégrer la durabilité environnementale dans nos produits et nos processus, afin de créer un monde où celle-ci n'est plus juste une option mais une nécessité. »



CENTRALE DE COGÉNÉRATION

puissance nominale de 5 MW
 énergie électrique 24h/24 et 7j/7
 puissance thermique supérieure à 11 000 kWh

90 % d'indépendance énergétique

100 % d'énergie provenant de sources renouvelables certifiée



CENTRALE DE COGÉNÉRATION

L'autosuffisance électrique de l'usine de production de San Martino in Rio (RE) est désormais une réalité, sanctionnant la réalisation d'un objectif crucial en termes de durabilité environnementale. La centrale de cogénération à haut rendement installée en 2022 a permis de réduire considérablement la consommation d'électricité.

En partant du gaz naturel comme seule source d'énergie, la centrale permet la production combinée d'électricité et d'énergie thermique, ce qui augmente considérablement l'efficacité du combustible source et réduit – par rapport à la production séparée d'électricité et de chaleur –

les coûts énergétiques et les émissions de CO₂. La centrale, d'une capacité nominale de 5 MW, fournit de l'électricité 24 h/24 et 7j/7, assurant ainsi l'autosuffisance de toute l'usine, l'excédent étant injecté dans le réseau.

BRÛLEUR DE POST-COMBUSTION RÉGÉNÉRATIF

Le site de production est équipé de deux brûleurs post-combustion régénératifs, dont un a été installé début 2025. Ces centrales s'ajoutent au système d'épuration des fumées par filtre en tissu, dans le but de lutter contre les mauvaises odeurs à titre préventif.

Le brûleur de post-combustion intercepte les composés organiques volatils (COV) présents dans les colles à base organique utilisées dans la décoration numérique. Ce sont justement les COV qui pourraient dégager de mauvaises odeurs vers les habitations et lieux de travail proches de l'usine de production. À l'intérieur du brûleur de post-combustion, les températures atteignent 850 °C,

ce qui est suffisant pour oxyder complètement les COV et les aldéhydes. Doté de trois chambres de combustion à haut rendement thermique, le brûleur recueille les fumées à traiter dans la première et les fumées épurées dans la deuxième, tandis que la troisième chambre est réservée à l'élimination des éventuels résidus du processus de post-combustion.



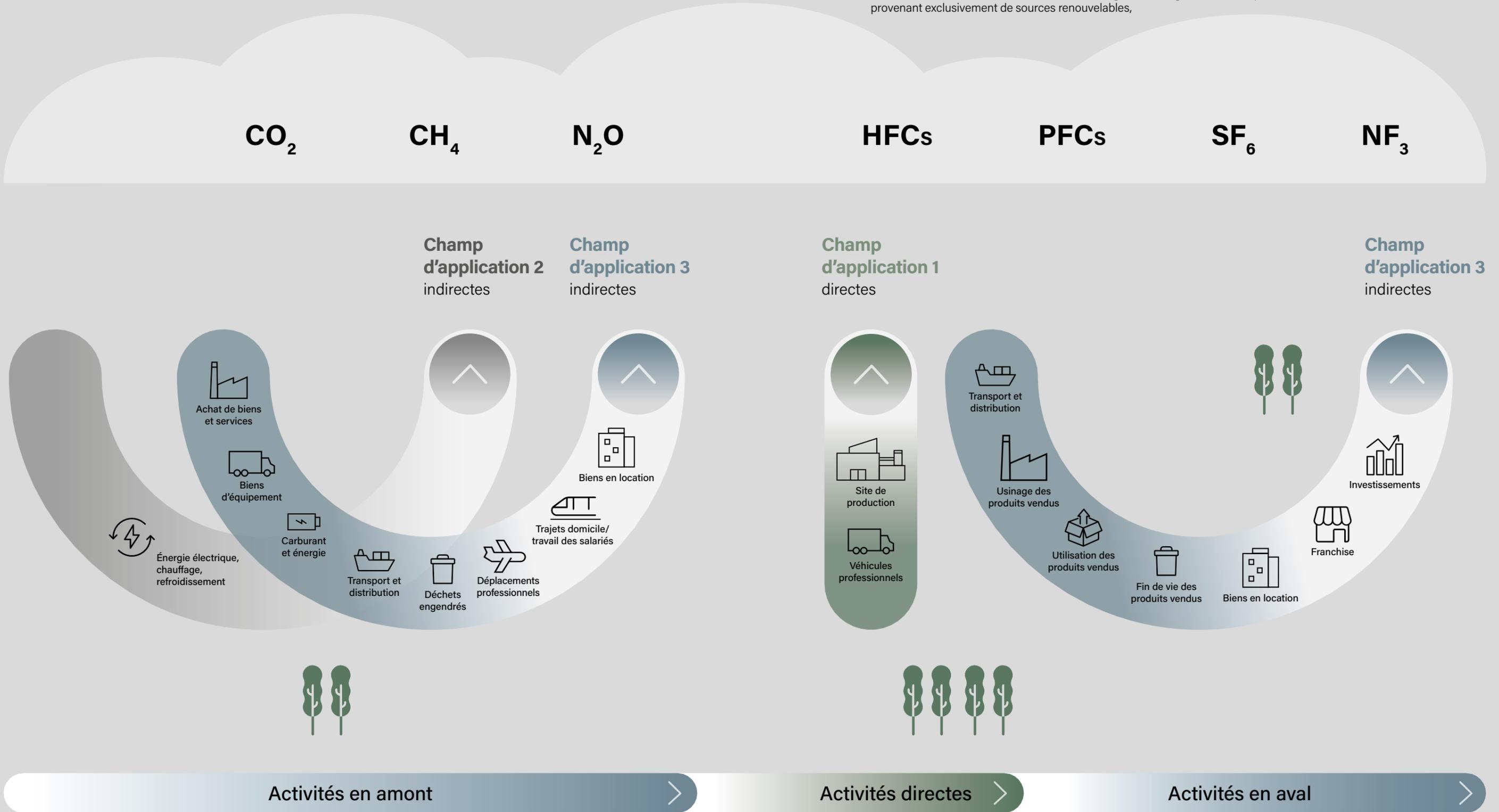
BRÛLEUR DE POST-COMBUSTION RÉGÉNÉRATIF

intercepte et oxyde les COV et aldéhydes
 protège le bien-être du territoire

VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Grâce à ses technologies innovantes, ITALGRANITI GROUP favorise la transition vers une économie à faible émission de carbone. L'engagement à soutenir la sécurité énergétique et la transition vers une société à faibles émissions est démontré par les investissements réalisés et les résultats obtenus : réduction drastique de la consommation d'électricité de moins 89 %, achat d'énergie provenant exclusivement de sources renouvelables,

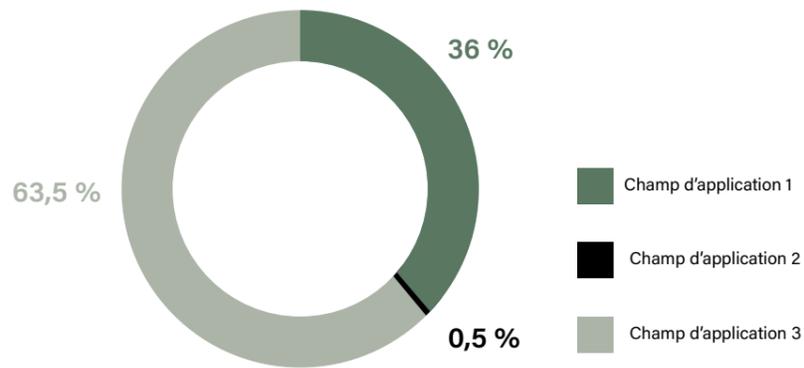
récupération à 100 % des eaux de traitement et des déchets de production, et élimination progressive des emballages en plastique. Par ces choix et ces nouveaux objectifs, le Groupe s'engage à promouvoir un avenir énergétique plus propre et plus durable, démontrant ainsi que les entreprises peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique.



EMPREINTE CARBONE ET GESTION DU BILAN CARBONE : L'ENGAGEMENT MESURABLE D'ITALGRANITI GROUP

En 2023, ITALGRANITI GROUP a obtenu la certification ISO 14064-1, commençant ainsi à mesurer ses émissions de gaz à effet de serre (GES), à la fois directes et indirectes, générées par les activités de l'entreprise, et définissant son empreinte carbone de manière structurée. Cette étape importante a permis au Groupe d'adopter une stratégie de gestion du bilan carbone tournée vers la réduction progressive des émissions. Les actions entreprises comprennent l'atteinte d'une indépendance énergétique à 90 %, les 10 %

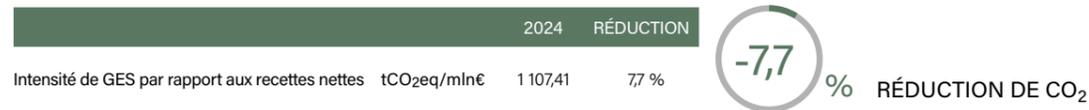
restants étant couverts exclusivement par l'achat d'électricité provenant de sources renouvelables certifiées. La certification permet à ITALGRANITI GROUP de communiquer de manière transparente son engagement environnemental à toutes les parties prenantes, en fournissant une vision claire de l'entité réelle de son empreinte carbone et en lui permettant de développer et de mettre en œuvre des stratégies visant à la réduire.



COMPOSANTS DU CO ₂	DÉFINITION
Champ d'application 1	47 564 Émissions directes de sources appartenant au Groupe ou contrôlées par ce dernier.
Champ d'application 2	592,65 Émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant de l'énergie achetée.
Champ d'application 3	84 510 Émissions indirectes de gaz à effet de serre provenant de l'énergie achetée.

Les émissions de gaz à effet de serre peuvent être directes (champ d'application 1) ou indirectes (champs d'application 2 et 3) : les premières sont issues de l'utilisation par l'entreprise de combustibles fossiles, les secondes proviennent d'activités liées à celles de l'entreprise mais sont générées par des tiers. Alors qu'il est obligatoire de prendre en

considération les émissions directes et indirectes générées par la production d'énergie électrique et thermique, la comptabilisation des émissions non liées aux consommations thermique et électrique est volontaire. Les normes internationales permettant de définir ces sources sont le Protocole GES et la certification UNI EN ISO 14064-1.



SYSTÈME D'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION DE L'UNION EUROPÉENNE

Pour faire face aux menaces liées au changement climatique et atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO₂ dans les principaux secteurs industriels européens, l'Union européenne a publié, en 2003, la directive 2003/87/CE avec laquelle elle a introduit le système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE), un véritable marché des quotas d'émission. Le SCEQE concerne toutes les entreprises productrices de gaz nocifs pour le climat (comme le CO₂ justement) et se base sur le 'système de plafond et d'échange', un principe qui fixe un plafond sur les émissions maximales autorisées sur le territoire européen, divisées en 'quotas d'émission' (chacun équivaut à 1 tonne d'équivalent CO₂) que les entreprises peuvent acheter ou vendre en fonction de leurs exigences. Chaque année, les entreprises qui participent au SCEQE doivent rembourser un quota pour chaque tonne d'équivalent CO₂ émis. Seul un nombre limité de quotas est attribué à titre gratuit et les entreprises

qui n'en reçoivent pas ou qui ne possèdent pas les quotas d'émission suffisants pour couvrir leurs émissions doivent acheter d'autres quotas, auprès d'autres entreprises ou aux enchères. ITALGRANITI GROUP est une entreprise industrielle qui possède des installations ayant une puissance thermique importante et fait partie des entreprises concernées par le système SCEQE. Comme le prévoit le système européen, au début de l'année 2022, les quotas gratuits attribués au Groupe ont été réduits ; une diminution qui constitue une incitation supplémentaire pour limiter les émissions nocives pour l'environnement plutôt que d'acheter des quotas d'émission. Conformément aux objectifs communautaires à l'origine du SCEQE, l'engagement du Groupe va dans ce sens, avec des plans de surveillance élaborés chaque année, une comptabilisation précise et transparente des émissions et, surtout, des investissements dans des technologies de plus en plus respectueuses de l'environnement.

Ces dernières années, la politique énergétique du Groupe s'est concentrée sur la cogénération, avec des résultats extrêmement positifs tant sur le plan environnemental qu'économique. Depuis que le cogénérateur fonctionne, le prélèvement

d'énergie sur le réseau a chuté et reste résiduel, confirmant de fait l'indépendance électrique du site de production. En outre, le peu d'énergie électrique encore achetée provient exclusivement de sources renouvelables certifiées.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

kWh	2023	2024
Achat	3 693 000	3 108 330
Production interne	28 642 416	31 167 432
Consommation	32 640 700	31 125 346
Injection dans le réseau	1 210 070	1 635 062
Achat de sources renouvelables certifiées	10 %	12 %

Données 2022 non disponibles



CONSOMMATION DE MÉTHANE

		2022	2023	2024
Méthane	Sm ³	30 195	28 904	33 864

Le changement dans l'équilibre de la consommation par rapport aux années précédentes s'explique par la mise en service de la centrale de cogénération, qui a entraîné une augmentation de la consommation de méthane, contre une réduction significative

de la consommation d'électricité. En ce qui concerne cette dernière, dans les deux années 2023-2024, le Groupe a progressivement réduit l'approvisionnement en électricité provenant de sources externes, en recourant exclusivement à l'énergie provenant de sources renouvelables.

ITALGRANITI GROUP mise sur la récupération et la réduction des matières premières, rendant ainsi plus concrète la notion de circularité, à la base de la durabilité environnementale. À cet égard, le Groupe met en œuvre une gestion de plus en plus vertueuse axée sur la réutilisation de

tous les déchets industriels (cuits et bruts) et le recyclage de toutes les matières valorisables. Les excellents résultats de cette gestion sont attestés par les pourcentages de déchets recyclés (99 %) et de déchets réintroduits dans le cycle de production (100 %).

PRODUCTION DE DÉCHETS

La production de déchets est résumée dans le tableau suivant :

PRODUCTION DE DÉCHETS	2022	2023	2024
Déchets apportés à des tiers pour les codes CED spécifiques du secteur céramique (t/an)	9 393	6 102	5 472
Déchets dangereux produits (t/an)	88,3	103,2	88,035

Le Groupe continue d'effectuer un tri sélectif des déchets d'emballage (carton, plastique et bois) qui sont stockés dans un îlot écologique approprié dans des conteneurs spécifiques par type de matériau, opportunément identifiés grâce à des panneaux qui indiquent le type et le code DEEE. Tous les déchets sont regroupés dans des espaces délimités spécifiques. Nous considérons que cet aspect est très important et, pour cette raison, des indicateurs appropriés ont été identifiés :

$$\text{ICP Déchets} = \frac{\text{Déchets apportés en déchetterie}}{\text{Production en poids}} = \frac{t}{t} \quad \text{ICP Déchets dangereux} = \frac{\text{Déchets dangereux apportés en déchetterie}}{\text{Production en poids}} = \frac{t}{t}$$

	2022	2023	2024
ICP Déchets	0,08	0,05	0,04
ICP Déchets dangereux	0,0007	0,0008	0,00065

ÉMISSIONS DANS L'ATMOSPHÈRE

Le tableau ci-dessous présente les limites autorisées pour les émissions dans l'atmosphère et les émissions réelles. Pour décrire le phénomène de manière plus précise, cet aspect est exprimé en flux de masse :

FLUX DE MASSE (kg/an)

Type polluant	2022		2023		2024	
	autorisé	émissions moyennes	autorisé	émissions moyennes	autorisé	émissions moyennes
Matériau particules	107 873	1 335	107 873	3 727	107 873	3 647
Fluor	2 018	161	2 018	132	2 018	103
Plomb	190	0,075	190	0,742	190	1,115
Oxydes d'azote	343 318	18 064	343 318	28 983	343 318	15 593
COV	20 933	1 066	20 933	5 783	20 933	2 143
Aldéhydes	7 954	143	7 954	37	7 954	29
Oxyde de carbone	-	-	114 018	987	114 018	3 825

Tous les paramètres du Groupe respectent largement les limites autorisées.

Un indicateur ad hoc est également calculé pour évaluer l'impact des émissions en fonction de la production :

$$\text{ICP Émissions} = \frac{\text{Poids des substances émises}}{1\,000 \text{ m}^2 \text{ de carreaux transférés dans les entrepôts}} = \frac{\text{Kg}}{\text{m}^2}$$

ICP ÉMISSIONS	2022	2023	2024	Bat*
Matériau particules	0,23	0,64	0,59	7,5
Fluor	0,028	0,133	0,017	0,6
Plomb	0,00001	0,0002	0,0002	0,05
Oxydes d'azote	3,17	4,93	2,54	
COV	0,187	0,983	0,349	
Aldéhydes	0,025	0,006	0,005	
CO ₂	-	0,081	0,62	

* MTD est l'acronyme de Meilleures techniques disponibles. Dans le contexte environnemental et industriel, les MTD représentent les solutions techniques les plus efficaces et les plus avancées disponibles à un moment donné pour prévenir ou réduire les émissions et l'impact environnemental d'une activité de production, en tenant également compte de la faisabilité économique.

CONSOMMATION HYDRIQUE

L'eau utilisée dans les différentes étapes de production est prélevée de deux puits artésiens. La consommation hydrique est contrôlée via une comptabilisation spécifique qui divise la consommation par secteur. La consommation hydrique de ces dernières années est présentée dans ce tableau :

CONSOMMATION HYDRIQUE	2022	2023	2024
Eau prélevée des puits (m ³)	65 915	65 171	68 075

La production de carreaux de céramique nécessite de grandes quantités d'eau. Le processus de production d'ITALGRANITI GROUP a été conçu pour permettre de réduire significativement la consommation grâce à la récupération des eaux de lavage du processus lui-même.

Le système de récupération des eaux est composé de bassins de collecte et d'un système d'épuration qui recueille toutes les eaux usées internes, ce qui réduit le prélèvement hydrique dans les puits.

Le pourcentage de récupération comparé aux meilleures techniques disponibles du secteur est présenté ci-dessous.

FACTEUR DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES



La consommation hydrique est un aspect environnemental à surveiller et, pour cela, un ICP spécifique a été défini pour l'utilisation de l'eau :

$$\text{ICP Eau} = \frac{\text{Volume d'eau prélevée}}{\text{Production exprimée en poids}} = \frac{\text{m}^3}{\text{t}}$$

Cet ICP ne peut être appliqué que pour l'établissement de production de San Martino in Rio (Italie). Il n'existe aucun puits industriel dans la plateforme logistique de Casinalbo, uniquement des usages domestiques.

	2022	2023	2024
ICP Eau	0,53	0,51	0,50



« Croissance économique, inclusion sociale et protection des salariés sont des défis impérieux et incontournables et comme Groupe nous voulons faire notre part. »

Personnes

ITALGRANITI GROUP place les personnes au centre de son modèle de création de valeur, considérant les compétences, l'engagement et les qualités humaines comme un levier fondamental pour la croissance de l'entreprise et la réalisation de ses objectifs. L'écoute active, la valorisation des talents, le bien-être de l'organisation et la promotion d'un environnement inclusif sont les fondements de la stratégie du Groupe en matière de ressources humaines. Les pages suivantes présentent des données, des initiatives et des objectifs qui témoignent de l'attention concrète qu'ITALGRANITI GROUP réserve à ceux qui, chaque jour, construisent son présent et planifient son avenir.

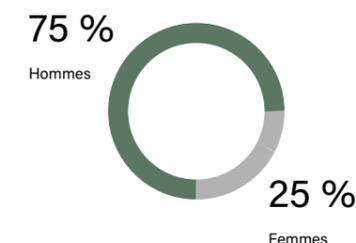
ÉGALITÉ DES CHANCES

ITALGRANITI GROUP s'engage à attirer et à embaucher des personnes ayant des compétences et des bagages différents, en recherchant la parité hommes-femmes dans la sélection et l'embauche à travers l'identification d'une liste de candidats qui tend à être égale en termes de ratio hommes-femmes. Parallèlement, l'entreprise souligne

l'importance de la méritocratie : l'expérience, les aptitudes et les compétences guident la sélection des meilleurs candidats. Le Groupe s'engage à garantir à tous les employés, indépendamment de leur genre, équité et égalité de chances d'accès aux mêmes rémunérations.

	DIRIGEANTS	CADRES	EMPLOYÉS	OUVRIERS	APPRENTIS	TOTAL	TURNOVER			
							2022	2023	2024	
Hommes	6	14	52	117	10	190	Embauches	32	22	24
Femmes	3	2	46	14	5	65	Départs	21	23	12
Total	9	16	98	131	15	255				

EFFECTIFS TOTAUX	%	<30 ans			
		<30 ans	30-50 ans	>50 ans	
Hommes	190	75	27	100	128
Femmes	65	25			



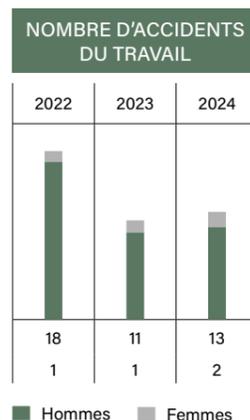
INDICATEUR	DÉFINITION	RÉSULTAT 2024
Différence de rémunération générale	rémunération plus élevée	5,2 %
	rémunération moyenne	
Différence de rémunération de genre	rémunération moyenne homme - rémunération moyenne femme	-17 %
	rémunération moyenne homme	
Rémunération décente	salaire brut plus bas rémunération décente (donnée ISTAT, Institut italien de statistiques)	+20 %

+20 %
SUR LE SALAIRE ÉQUITABLE

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ITALGRANITI GROUP considère depuis toujours la santé et la sécurité de ses employés comme des priorités absolues et contraignantes, auxquelles il fait face avec une grande sérénité, en planifiant chaque année diverses actions liées à la formation des personnes, à la prévention des comportements à risque et à l'entretien des installations.

La certification UNI ISO 45001 renforce une culture d'entreprise qui considère la sécurité non pas seulement comme une norme à respecter, mais comme une facette essentielle des processus de production. Les normes représentent un outil nécessaire pour créer un modèle de compétitivité durable en mesure d'améliorer la croissance de toutes les performances d'entreprise.



FORMATION

Sur les 250 employés en 2023, un quart sont des femmes, un rapport identique si on prend en considération la présence féminine dans le Directoire et la Direction (cadres inclus). Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies, le Groupe considère la parité de genre comme un sujet fondamental pour lutter contre la discrimination dans le monde du

travail et atteindre les objectifs stratégiques. La politique d'égalité de genre et d'inclusion suit une double approche : d'un côté, analyser et faire face, dans toute initiative, aux exigences spécifiques d'hommes et de femmes et, de l'autre, promouvoir des interventions destinées à leur permettre de bénéficier, en proportions égales, des opportunités qui se créent au cours de leur vie dans l'entreprise.

MOYENNE D'HEURES DE FORMATION PAR AN ET PAR EMPLOYÉ	2022	2023	2024
Femmes	11	16	12
Hommes	23	13	10
Ouvrier	7	8	3
Employés	31	20	21
Cadres	48	12	9
Dirigeants	37	34	7
Moyenne heures de formation transversale	18,04	10,51	9
Moyenne heures de formation sécurité	1,78	3,62	1

TOTAL HEURES DE FORMATION	2022	2023	2024
	4 772	3 607	2 552

ITALGRANITI ACADEMY

L'Italgraniti Academy a été créée dans le but d'apporter de la valeur à la formation continue au sein du Groupe. Dans une optique de formation continue et de développement constant des compétences et des connaissances, l'Italgraniti Academy propose des modules qui traitent de sujets aussi bien de nature technique que commerciale.

Ces formations se concentrent sur des domaines d'intérêt dédiés principalement à la structure technique et commerciale et sont planifiées régulièrement au cours de l'année. Grâce à ces cours, l'Academy veille à ce que tous les salariés aient accès à des opportunités d'apprentissage qui améliorent leurs compétences et les préparent à

relever les défis d'un marché en constante évolution. Les sessions de formation organisées par l'Italgraniti Academy permettent non seulement d'améliorer les compétences techniques et commerciales des participants, mais aussi de diffuser un langage d'entreprise commun. Ces moments deviennent des occasions d'exprimer et de renforcer la culture d'entreprise, en promouvant un milieu de travail collaboratif orienté vers la croissance professionnelle.

L'Italgraniti Academy est donc un élément clé du succès du Groupe, car elle fournit des outils et des connaissances essentiels pour soutenir l'innovation et la compétitivité de l'entreprise à long terme.



PARCOURS D'ACCUEIL

Le parcours d'accueil est un outil d'insertion et d'intégration des jeunes embauchés qui n'ont pas d'expériences professionnelles dans le secteur de la céramique. Ce parcours d'accueil permet de connaître tous les départements, y compris

dans la production, et se déroule au cours des deux premiers mois de travail. Ainsi, le nouvel embauché acquiert une parfaite connaissance de l'organisation, des caractéristiques du produit et des dynamiques de l'entreprise.

LE RÔLE DU RESPONSABLE DE LA DIVERSITÉ

Dans le but de rendre le contexte de l'entreprise plus inclusif, ITALGRANITI GROUP a introduit le poste de responsable de la diversité. Ce rôle implique l'élaboration de politiques et de stratégies d'intégration axées sur la valorisation de la diversité, afin de garantir que tous les employés se sentent à l'aise et bénéficient des mêmes opportunités, quels que soient leur origine, leur sexe, leur âge, leur religion, leur orientation sexuelle, etc.

Le responsable de la diversité dispense également des formations aux employés afin de leur faire comprendre l'importance de vivre et de travailler dans un environnement hétérogène. Enfin, le responsable de la diversité joue un rôle crucial en sensibilisant les responsables des différentes équipes aux préjugés inconscients – préjugés qui

influencent notre jugement et notre comportement sans que nous nous en rendions compte – et en promouvant une communication inclusive. En plus d'améliorer le climat au sein de l'entreprise, cela contribue également à renforcer la cohésion et la productivité dans la communauté de l'entreprise.

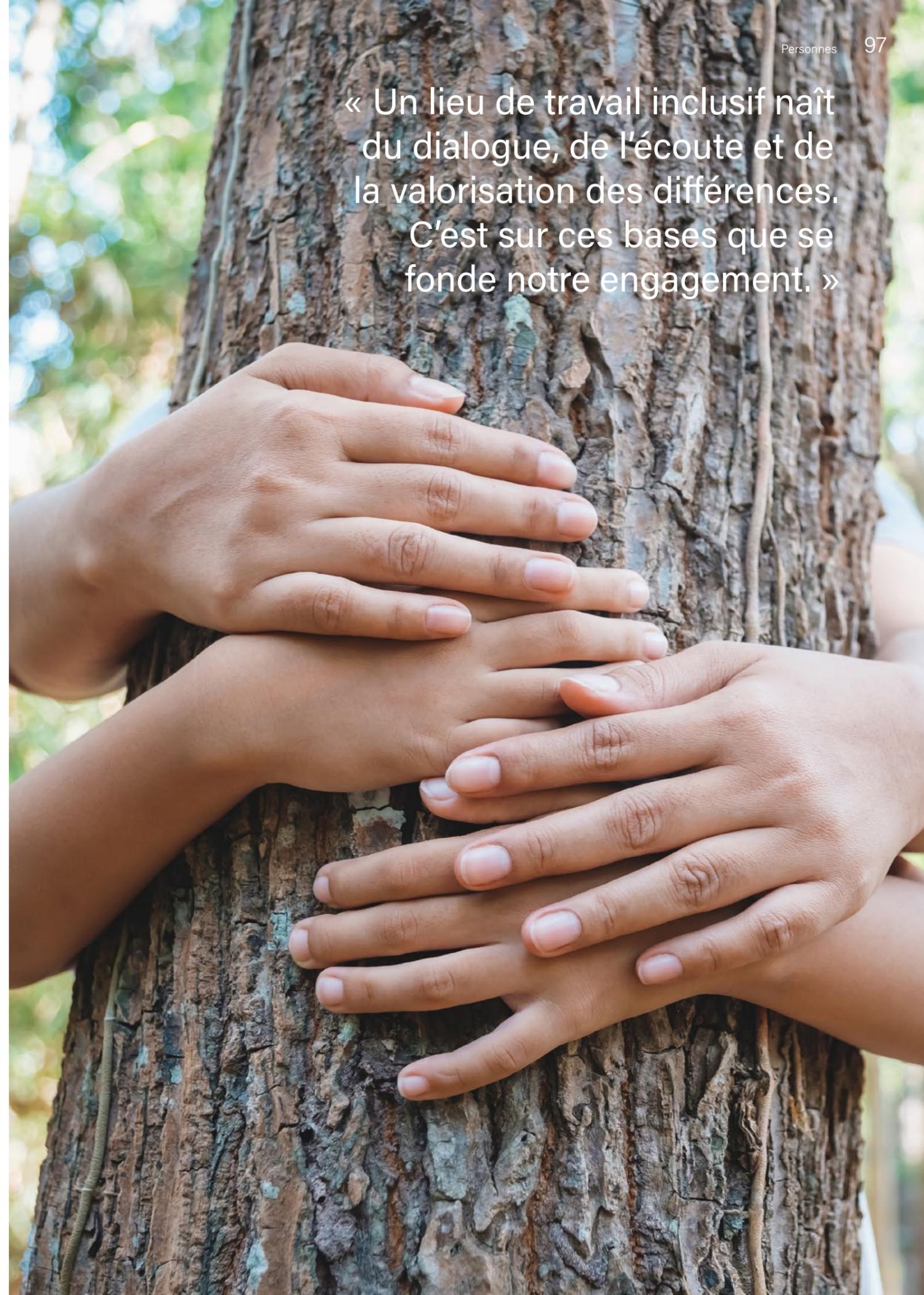
LES INITIATIVES DE BIEN-ÊTRE DANS L'ENTREPRISE

Parmi les initiatives de bien-être dans l'entreprise mises en place en 2024 figurent certaines activités de formation, comme celle consacrée à la prévention de certaines pathologies répandues, dispensée par du personnel de santé qualifié, ou le parcours consacré aux nouveaux modes de vie sains, animé par un nutritionniste.

Comme chaque année, en 2024 également, tous les salariés ont eu l'opportunité de faire un test gratuit de prévention des pathologies cardio-vasculaires. Le Groupe a également activé différentes conventions avec certaines activités commerciales présentes sur les territoires qui accueillent les usines de l'entreprise. Les employés peuvent y bénéficier de remises et d'avantages sur

des produits et services, ce qui donne un coup de pouce à leur pouvoir d'achat. Enfin, avec la fermeture des écoles, le Groupe a renouvelé des conventions avec plusieurs centres aérés du territoire de manière à favoriser la participation des enfants des employés et aider la conciliation entre vie familiale et professionnelle.

« Un lieu de travail inclusif naît du dialogue, de l'écoute et de la valorisation des différences. C'est sur ces bases que se fonde notre engagement. »



« Nous nous engageons pour une coopération active avec les fournisseurs qui partagent nos principes et nos valeurs car le développement durable n'est possible qu'avec la contribution de tous ceux qui sont impliqués dans les processus de l'entreprise. »

Chaîne d'approvisionnement

LA CHAÎNE DE VALEUR

Dans un secteur comme celui de la céramique, les activités qui concourent à créer de la valeur pour le client sont nombreuses et les personnes impliquées dans le processus le sont encore plus : grâce à leur travail et à leur engagement quotidien de donner le meilleur d'elles-mêmes, chacune apporte une contribution précieuse. Être une B Corp pousse ITALGRANITI GROUP à accorder beaucoup d'attention à chaque maillon de la chaîne de valeur, en particulier aux fournisseurs, intégrés dans un réseau d'entreprises animées par l'envie d'avoir un impact positif sur le monde qui les entoure.

La chaîne de valeur est durable si tous les processus d'approvisionnement, de production et de distribution mis en place directement ou indirectement (par exemple via les fournisseurs) sont gérés de manière responsable des points de vue économique, social et environnemental. Le Groupe établit ses processus d'achat sur une base de loyauté réciproque, de transparence et de collaboration. En tant que Benefit Corporation certifiée B Corp, le Groupe demande à ses fournisseurs de respecter les meilleures pratiques

concernant les droits humains, la santé et la sécurité de leurs employés et collaborateurs, la responsabilité environnementale et l'attention aux conditions de travail. Enfin, ITALGRANITI GROUP évalue les performances de ses fournisseurs d'après les normes de qualité les plus strictes, en identifiant les principaux risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement, en demandant des audits externes des fournisseurs et en définissant des programmes destinés les soutenir et à renforcer leur implication même au niveau de la valeur.

LA PLATEFORME OPEN-ES



ITALGRANITI GROUP rejoint la plateforme collaborative Open-es, lancée par Eni pour structurer les dimensions ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance) et améliorer la durabilité des chaînes de production. L'idée sous-jacente est que le défi de la durabilité ne peut être relevé qu'en impliquant l'ensemble du système commercial et en orientant les efforts de chacun vers des objectifs communs.

En effet, Open-es encourage la création de partenariats entre les 33 000 entreprises de 111 pays qui ont déjà signé, unies par le même engagement concret : atteindre des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance, en plus des objectifs économiques. Grâce à Open-es, Italgraniti Group a développé son propre profil ESG, qu'il peut comparer à celui d'autres entreprises (également internationales) considérées comme des références. Open-es soutient le Groupe dans l'élaboration de son rapport de développement durable, le calcul

des émissions de CO₂ et l'évaluation de sa cybersécurité. La plateforme propose également des formations sur le développement durable, des solutions technologiques, des services de certification des données ESG et des opportunités de croissance et d'enrichissement à travers des discussions avec la communauté des affaires et de nombreux experts. Open-es permet donc de réduire les efforts et de surmonter les obstacles liés à la mesure des performances ESG de l'entreprise, ce qui lui permet de se concentrer sur leur amélioration.

ACHATS DURABLES ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La sélection soignée des fournisseurs, sur la base de leurs qualifications, est la pierre angulaire de la stratégie d'entreprise. Après intégration dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe, une surveillance systématique des performances des fournisseurs en termes de qualité du produit, de service, de protection de l'environnement et de protection de la santé et de la sécurité au travail est effectuée. Depuis 2021, avec l'évolution qui a amené le Groupe à devenir une Benefit Corporation,

les fournisseurs font l'objet d'analyses en ce qui concerne leur responsabilité sociale d'entreprise.

Conscient que la durabilité qui génère des bénéfices sociaux et environnementaux ne doit pas se limiter aux actions directes, Italgraniti Group s'engage, lorsque cela est possible et approprié, à promouvoir ces principes sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement par les actions suivantes :

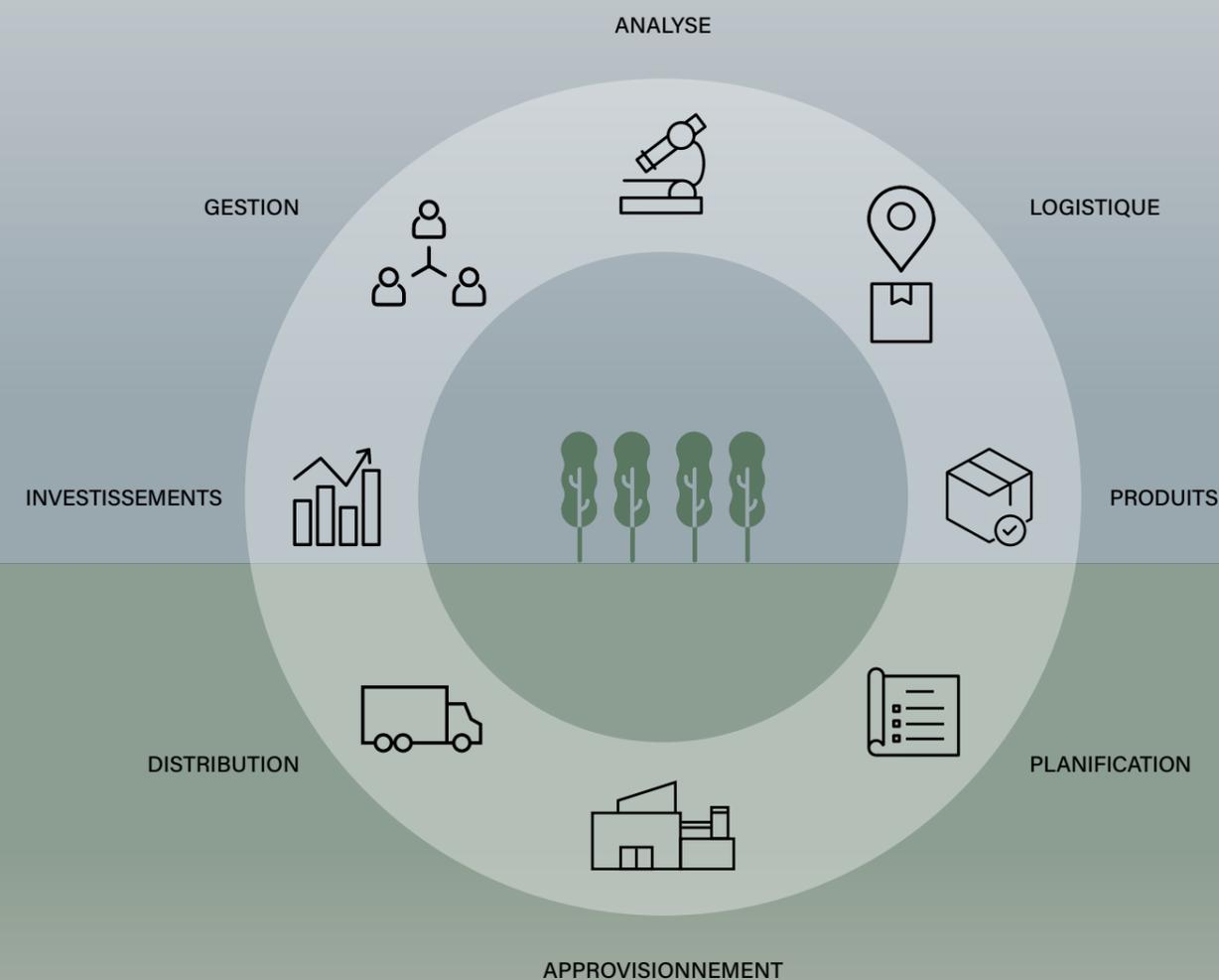
- acheter des biens et faire appel à des fournisseurs qui adoptent des politiques actives d'inclusion et de diversité et qui sont proactifs dans la manière dont ils traitent toute situation d'exploitation de la main d'œuvre ;
- acheter des biens et services qui reflètent les prescriptions ou les normes environnementales ad hoc et reconnues en vue de l'amélioration continue des pratiques internes d'approvisionnement ;
- inclure des critères de durabilité dans le cadre du processus d'évaluation des fournisseurs ;
- appliquer la législation relative à l'environnement et à la sécurité, notamment les obligations internationales en matière de changements climatiques et de développement durable comme la réduction des émissions de CO₂ et la protection de la biodiversité ;
- accorder la priorité aux fournisseurs qui ont intégré des pratiques éthiques et durables dans leur organisation ;
- favoriser la collaboration et la sensibilisation à la durabilité chez les partenaires de la chaîne d'approvisionnement et les encourager à adopter des pratiques écoresponsables ;
- éviter d'utiliser des produits potentiellement nocifs pour l'environnement quand une alternative moins néfaste est disponible ;
- réduire les déchets et l'utilisation de ressources non renouvelables, en identifiant et en éliminant, lorsque cela est possible, les pratiques de gaspillage dans les opérations internes et externes, en donnant la priorité aux biens qui apportent davantage de bénéfices dans le cadre de l'économie circulaire ;
- favoriser l'approvisionnement de matériaux, produits et services provenant des marchés locaux.

Pour atteindre ces objectifs, un processus de recyclage et de contrôle permanent de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement a été mis en place.

GESTION DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Grâce à une chaîne d'approvisionnement responsable, ITALGRANITI GROUP vise à réduire l'impact environnemental et à promouvoir des pratiques qui soutiennent les communautés locales et préservent les ressources mondiales.

Cet engagement n'est pas seulement une obligation, c'est une opportunité de bâtir un avenir où design et responsabilité se rencontrent, créant ainsi un monde plus durable pour les générations futures.



Objectifs et programmes

ACTIVITÉ	DESCRIPTION	ODD
Nouvelle usine de production San Martino in Rio (RE)	En 2025, la nouvelle usine dédiée à la production de grandes dalles est entrée en service. Construite grâce à un investissement d'environ 60 millions d'euros, elle est équipée d'installations innovantes et très efficaces au niveau énergétique, notamment : – une installation photovoltaïque de 3,4 millions de kWh/an et un brûleur de post-combustion régénératif – un système conçu pour récupérer 100 % de l'eau utilisée et des déchets de production, contribuant ainsi à réduire les besoins en matières premières. – un nouvel entrepôt vertical automatisé dernier cri. À plein régime, l'usine permettra une hausse de l'emploi de 25 %.	     
Nouveau pôle logistique	Un nouveau pôle logistique pour le Groupe est en cours de développement à Sassuolo. Il permettra d'optimiser l'expédition des matériaux prêts et de réduire l'impact des moyens de transport sur la circulation ainsi que les émissions de CO ₂ indirectes.	  
Compensation CO ₂ (objectif pour 2025/2026)	Dans la continuité des objectifs poursuivis les années précédentes, l'entreprise continue d'améliorer l'efficacité énergétique grâce à des systèmes d'autoproduction avancés. La conception et l'installation d'une nouvelle centrale de cogénération, qui viendra compléter la centrale existante, sont actuellement à l'étude.	  
Build to Zero Plastic Free project Cartonstrap	Le projet Build to Zero (Construire sans émissions) se poursuit après avoir atteint en 2024 des résultats significatifs dans la réduction de l'utilisation de plastique : – 2 144 m ² de polystyrène en moins – 54 tonnes de plastique thermorétractable en moins – 144 m ³ de polyuréthane expansé en moins L'élimination des polymères synthétiques reste une priorité. Parmi les solutions déjà adoptées, le système Cartonstrap – qui remplace le cerclage plastique par des cornières en carton – sera progressivement étendu à toutes les lignes de production.	 
Qualification des fournisseurs sous l'angle des critères ESG	Le fichage des fournisseurs du Groupe sera achevé, sur la base des meilleures pratiques, qui, en plus des performances économiques, en évaluent le profil socio-environnemental et la qualité de la gouvernance. Parmi les outils utilisés figure Open-es, la plateforme web italienne internationalement reconnue pour le profilage ESG des entreprises.	  
Maintien de la certification UNI/PdR 125:2022	Maintien de la certification UNI/PdR 125:2022 sur l'égalité des sexes, un élément clé pour surmonter toute forme de discrimination, ainsi que pour affirmer la dignité de la personne.	 
Programmes de bien-être de l'entreprise	La diversité en tant que valeur Le responsable de la diversité, nommé par l'entreprise pour promouvoir un comportement inclusif et prévenir les conflits, continuera à coordonner les initiatives de sensibilisation destinées au personnel et à collaborer avec les fonctions de l'entreprise pour intégrer les principes de la diversité dans les politiques de gestion des ressources humaines, conformément à l'engagement du Groupe en faveur d'un environnement respectueux et axé sur le développement.	  
	Former et prévenir En collaboration avec le personnel médical qualifié, le Groupe formera ses employés sur les styles de vie les plus sains et proposera des dépistages gratuits pour la prévention des maladies cardio-vasculaires.	
	Centres aérés conventionnés Avec la fermeture des écoles, le Groupe mettra en place des conventions avec plusieurs centres aérés du territoire de manière à favoriser la participation des enfants des employés.	 
	Avantages pour les employés Le Groupe a mis en place des conventions avec de nombreux commerces présents sur les territoires où sont installés nos établissements. Les employés pourront y bénéficier de remises et d'avantages sur des produits et services, ce qui donnera un coup de pouce à leur pouvoir d'achat.	 
Dialogue avec les parties prenantes	Soins aux personnes atteintes de démence En 2025, Italgraniti Group a signé un engagement formel pour soutenir, jusqu'en 2030, le centre de rencontre créé dans le cadre de la Dementia Friendly Community, un projet d'inclusion sociale destiné à une population qui n'a pas encore eu accès au parcours clinique traditionnel, répondant ainsi aux besoins des familles qui assistent des personnes pendant la phase initiale de la maladie. En plus de sa contribution économique, le Groupe permet aux employés de mettre à disposition volontairement une partie des heures de travail.	 
	Équipement spécial pour les personnes non autonomes. Italgraniti Group se tourne vers l'avenir en s'engageant à continuer à soutenir les structures dédiées aux soins des personnes les plus fragiles, en contribuant concrètement à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées et non autonomes. C'est dans cette optique qu'en 2024, l'entreprise a fait don au CRA « Opera Pia Castiglioni » d'un réservoir spécial de haute technologie, conçu pour faciliter le transfert assisté des personnes. Une intervention qui a déjà eu un impact positif sur le bien-être, la mobilité et les fonctions cognitives compromises.	 
	Sport, inclusion et communauté Italgraniti Group collabore à la création d'un tournoi de volley-ball destiné aux écoles de la région, dans le but de promouvoir les valeurs du sport, de l'inclusion et de la collaboration parmi les jeunes, en renforçant le lien entre l'entreprise, le territoire et la communauté scolaire.	 
	Bénévolat sur le territoire Le Groupe soutiendra des projets de bénévolat mis en place et soutenus par des ONG présentes sur le territoire.	 

Note méthodologique

Le Rapport de développement durable d'ITALGRANITI GROUP est une déclaration consolidée de type non financière, tel que prévu par la loi italienne n° 254/2016. La sélection des thèmes à traiter a été effectuée au vu des dossiers plus importants pour le Groupe et les parties prenantes.

La méthodologie adoptée pour rédiger ce Rapport de développement durable est conforme aux Global Reporting Initiative Sustainability Reporting Standards, également appelés « GRI ». Les données et les indicateurs de performance de l'entreprise qui concernent l'exercice 2024 (du 1er janvier au 31 décembre) sont le résultat d'analyses de marché, d'élaborations internes, de l'utilisation de bases de données et d'études

du secteur. Les informations contenues dans ce rapport sont à jour au 31 mai 2025 et sont mises en relations avec celles de l'exercice précédent, lorsqu'elles sont disponibles. Dans ce cas, les données indiquées sont clairement associées à l'année correspondante. Le recours aux estimations, qui sont, en tout état de cause, basées sur les meilleures méthodologies disponibles, a été limité au minimum.

PRINTED IN ITALY

August 2025

Italgraniti Group S.p.A.

Via Radici in Piano 355
41043 Formigine - Modena - Italy
Tel +39 059 888411
Fax +39 059 848808
www.italgranitigroup.com
info@italgranitigroup.com
project.department@italgranitigroup.com

Flagship Store

Via Statuto 21
20121 - Milano - Italy
Tel +39 02 84567687
milano@italgranitigroup.com

ITALGRANITI GROUP
ITALGRANITI IMPRONTA ITALSTONE



Cod. JCATBSF24

Cessione Gratuita - Materiale non destinato alla vendita

Certified



Corporation

This company meets high standards of social and environmental impact.

italgranitigroup.com

